

# État des lieux de la mise en place des observatoires départementaux de la protection de l'enfance en France en 2022



AVRIL 2023

## SOMMAIRE

Le nombre d'observatoires départementaux de la protection de l'enfance (ODPE)	3
La composition des ODPE	4
Le fonctionnement des ODPE	8
Les missions des ODPE	10
Valorisation, communications et projets au sein des ODPE	14
Un renforcement continu des liens entre l'ONPE et les départements	15
Focus · Les ODPE et la recherche	18
<u>Annexes</u>	
<i>Tableau A. Commissions ou groupes de travail mis en place au sein des ODPE en 2022-2023</i>	27
<i>Tableau B. Conférences réalisées au sein des ODPE en 2021-2022</i>	31
<i>Tableau C. Historique des publications des ODPE en 2020-2022</i>	34
<i>Tableau D. Projets envisagés au sein des ODPE en 2022-2023</i>	37

## RÉSUMÉ

L'observatoire national de protection de l'enfance (ONPE) anime le réseau des observatoires départementaux de protection de l'enfance (ODPE) et a mis en place, depuis 2009, une enquête nationale auprès des conseils départementaux français. Cet état des lieux visait initialement à suivre la mise en place des ODPE. Depuis 2013, cette enquête est réalisée tous les deux ans et permet de donner à voir l'activité des observatoires départementaux, les sujets investis, leurs apports, mais aussi parfois les difficultés qu'ils rencontrent. Les premiers résultats de cette enquête ont été discutés lors du séminaire annuel des observatoires départementaux de protection de l'enfance organisé par l'ONPE le 15 décembre 2022 avant d'être restitués dans cette note, qui fait aussi l'objet [d'une fiche synthétique](#).

**MOTS CLÉS** ODPE – OBSERVATOIRE – PROTECTION DE L'ENFANCE – DÉPARTEMENT – DONNÉE CHIFFRÉE – SCHÉMA DÉPARTEMENTAL – RECHERCHE

 Note rédigée par Louise Genest, chargée d'études, sous la direction de Flore Capelier, directrice de l'ONPE. Cette note a bénéficié de la relecture attentive des membres de l'ONPE, en particulier de Séverine Delaville, chargée d'études et Anne Oui, chargée de mission. Secrétariat d'édition et mise en pages par Alexandra Fisch, rédactrice.

## INTRODUCTION

L'article L226-3-1 du Code de l'action sociale et des familles (CASF) rappelle qu'il existe « dans chaque département, un observatoire départemental de la protection de l'enfance, placé sous l'autorité du président du conseil départemental » et décline les missions qui lui incombent<sup>1</sup>. Depuis la création de cet article en 2007, l'ONPE suit la mise en place et le développement de ces observatoires afin de partager un état des lieux régulier sur le sujet. C'est dans ce cadre que l'ONPE a envoyé un questionnaire en juin 2022, par voie électronique, à l'ensemble des directions enfance-famille ainsi qu'aux responsables des ODPE<sup>2</sup>.

Au-delà d'un travail de recensement des ODPE sur l'ensemble du territoire, l'enquête interroge leur fonctionnement, leur composition et leurs activités. Les professionnels en charge de l'animation des ODPE ont également été interrogés sur leurs attentes, leurs besoins ainsi que sur les éventuelles difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de leurs missions.

Fin décembre 2022, les 100 départements de France ont répondu à l'enquête dans son intégralité<sup>3</sup>. L'ONPE a ainsi pu réaliser une analyse exhaustive des informations recueillies : celles-ci sont présentées dans cette note étayée qui revient sur l'augmentation du nombre d'observatoires départementaux en 2022 mais aussi sur leur organisation et leurs missions. Il s'agit également de présenter les principales productions des ODPE ainsi que le renforcement continu de leurs liens avec l'ONPE.

---

1. Ces observatoires sont créés par la loi n° 2007-293 du 5 mars 2007, et ont vu leurs missions complétées par la loi n° 2016-297 de 14 mars 2016 et modifiées par la loi n° 2022-140 du 7 février 2022.

2. Ce questionnaire comporte sept parties : 1) La mise en place des observatoires départementaux de la protection de l'enfance ; 2) La qualité des relations entretenues entre les ODPE et l'ONPE ainsi que les attentes et besoins les plus souvent exprimés par les responsables d'observatoires ; 3) La composition des ODPE ; 4) L'organisation des observatoires ; 5) Les études et les projets mis en place au sein des ODPE ; 6) Le dispositif Olinpe ; 7) L'implication des observatoires départementaux dans les cinq missions qui leur sont dévolues.

3. Le département du Rhône est aujourd'hui composé de deux entités assurant chacune séparément les missions de protection de l'enfance, la collectivité territoriale de Corse regroupe les anciens départements de Corse-du-Sud et de Haute-Corse et enfin la collectivité d'Alsace rassemble désormais le Haut-Rhin et le Bas-Rhin.

## Le nombre d'observatoires départementaux de la protection de l'enfance (ODPE)

Fin 2022, soit 15 ans après la promulgation de la loi n° 2007-293 du 5 mars 2007 instaurant un Observatoire de la protection de l'enfance dans chaque département, on dénombre 90 ODPE sur le territoire national.

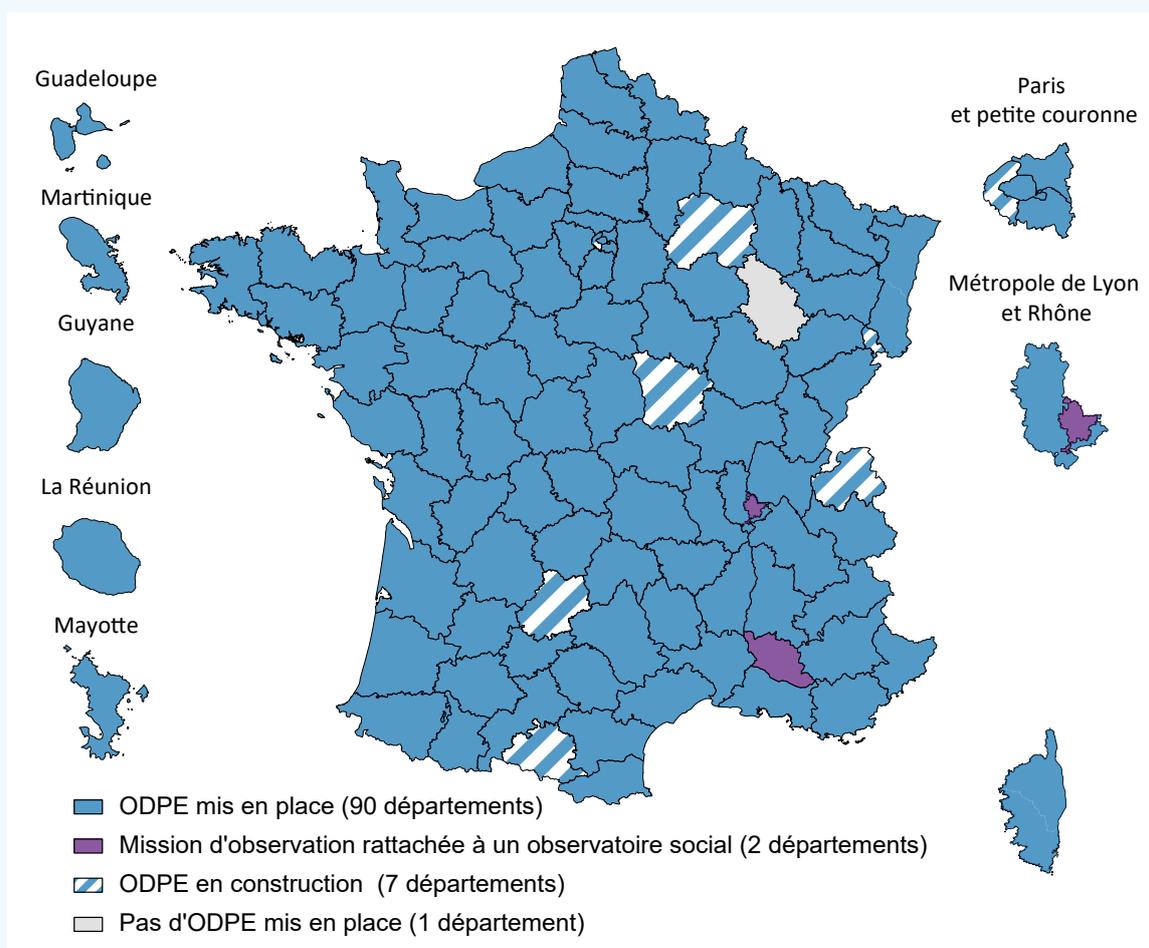
Dans 2 départements, le Vaucluse et la Métropole de Lyon, la mission d'observation de la protection de l'enfance est assurée par un observatoire départemental social de périmètre plus large.

Dans 7 départements, les ODPE sont en construction. Enfin, pour 1 département, il n'y en a pas de prévu pour le moment (*carte 1*).

Depuis plusieurs années, le nombre d'observatoires départementaux est en constante augmen-

**Carte 1 · État d'avancement de l'installation des ODPE au 31 décembre 2022**

- 90 ODPE mis en place
- 2 départements dont la mission d'observation de la protection de l'enfance est rattachée à un observatoire social
- 7 ODPE en construction
- 1 département sans ODPE prévu



Champ • N=100, France métropolitaine et DROM.

Sources • Enquête sur l'état des lieux des observatoires départementaux de la protection de l'enfance en France en 2022, traitement ONPE.

tation sur le territoire national<sup>4</sup>. L'ONPE a réalisé six recensements en treize années permettant une mise en perspective de leur installation et de leur fonctionnement (graphique 2). Ainsi en 2009, deux ans après la parution de la loi du 5 mars 2007, un premier recensement fait état de 32 départements ayant installé leur observatoire. En 2013, l'ONPE observe une montée en puissance des installations effectives avec l'existence de 59 ODPE sur le territoire national et 32 ODPE en construction. En 2016, les données recueillies viennent confirmer la mise en place de 68 ODPE et 22 en construction. Entre 2018 et 2020, près d'une dizaine d'ODPE vont s'installer sur le territoire national et fin 2022, comme souligné précédemment, 90 observatoires départementaux sont installés.

Ces premières données masquent des évolutions constantes dans les dynamiques à l'œuvre sur les territoires. Parmi l'ensemble des ODPE, près d'un sur deux (45 %) déclare avoir connu une « refonte » depuis sa première installation : il s'agit bien souvent d'un ODPE qui a cessé de fon-

ctionner un temps avant d'exister à nouveau. Les raisons de cette instabilité sont multifactorielles et peuvent être le résultat d'une absence de portage politique, de vacances de poste, ou encore de difficultés organisationnelles. Par ailleurs, l'inscription de ces observatoires dans le temps est fonction de la pérennité des moyens humains et techniques qui leurs sont alloués. Or, l'enquête souligne l'affectation de moyens très variables d'un département à l'autre.

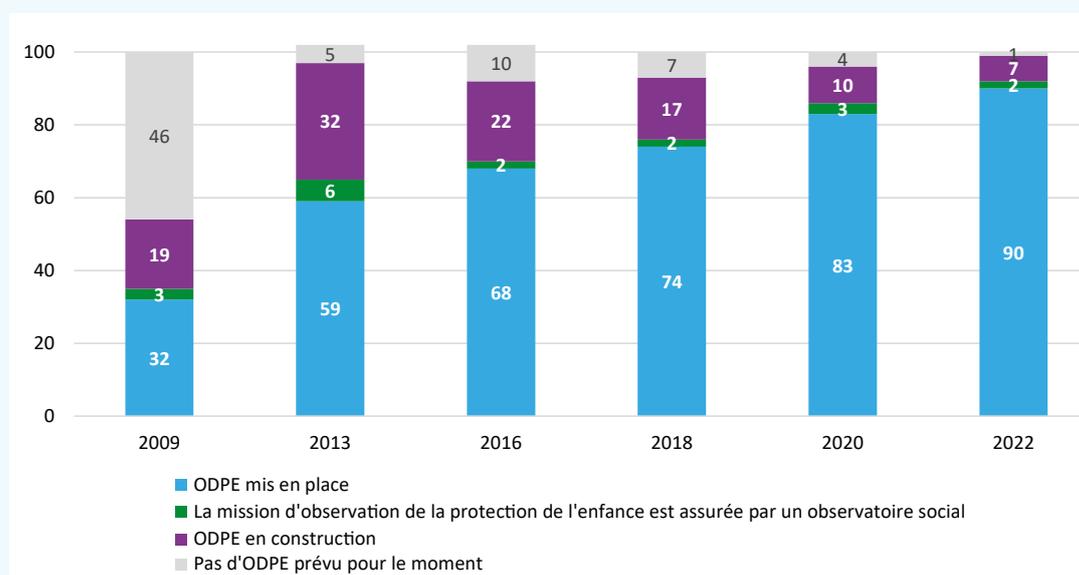
## La composition des ODPE

### Les moyens humains

L'enquête a également permis d'évaluer la composition et l'organisation des ODPE. Parmi ceux installés en 2022<sup>5</sup>, le nombre de personnes rattachées à chaque observatoire oscille de 0 à 10 par département.

En moyenne il y a 1,8 personne rattachée à chaque ODPE, pour un peu plus d'1 équivalent

Graphique 2 • L'évolution de la mise en place des ODPE, entre 2009 et 2022



**Note** • Pour les années 2013 et 2016 le nombre de départements s'élève à 102. Pour les années 2009, 2018, 2020 et 2022, le nombre de départements s'élève à 100.

**Champ** • N=100, France métropolitaine et DROM.

**Source** • Enquête sur l'état des lieux des observatoires départementaux de la protection de l'enfance en France en 2022, traitement ONPE.

4. En moyenne, ces ODPE ont été créés en 2013, avec des installations qui s'étendent de 1995 à 2022.

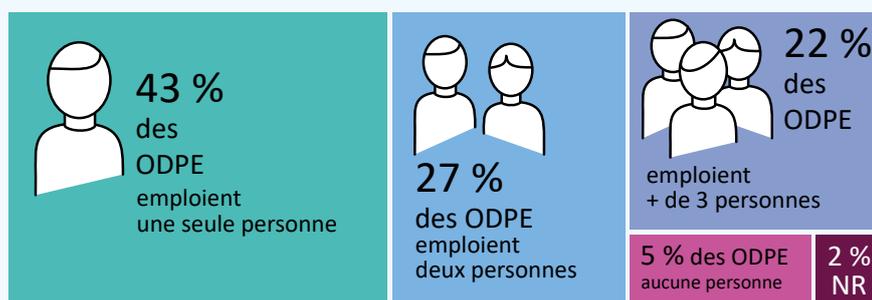
5. Il est à noter que les analyses qui suivent concernent les ODPE mis en place en 2022, soit 90 observatoires ainsi que 2 observatoires sociaux de périmètre large : bien que ces observatoires ne soient pas prévus par la loi n° 2007-293 du 5 mars 2007, ils assurent pleinement leur mission d'observation de la protection de l'enfance et ont été, à ce titre, en mesure d'apporter des informations importantes qui ont été intégrées à l'enquête.

temps-plein (ETP) [moyenne 1,10 ETP, variant de 0 à 6 ETP] [graphique 3].

Du fait de ces moyens humains limités dans la majorité des départements, les ODPE ont développé un véritable travail en réseau avec un ensemble de professionnels. Pour plus de la moitié des ODPE répondants, d'autres personnes viennent en appui sans y être directement rattachées : il s'agit très souvent de professionnels

travaillant au sein des services métiers de l'aide sociale à l'enfance (ASE) [service d'accueil familial, service en lien avec le secteur associatif, unité territoriale, etc.], de cellule de recueil, de traitement et d'évaluation des informations préoccupantes (Crip), de la protection maternelle et infantile (PMI), des directions prévention/protection de l'enfance et, dans une moindre mesure, d'un service prospectif d'analyse de données.

**Graphique 3 • Nombre de personnes rattachées à chaque ODPE en 2022**



**Note** • N=92, NR : non-répondants.

**Champ** • France métropolitaine et DROM.

**Source** • Enquête sur l'état des lieux des observatoires départementaux de la protection de l'enfance en France en 2022, traitement ONPE.

## Encadré 1 • Compétences et formations

### Des compétences en statistiques

Lors du séminaire annuel des ODPE organisé le 15 décembre 2022, les représentants des départements ont insisté sur l'intérêt de disposer de données chiffrées pour mieux observer la protection de l'enfance sur un territoire et ainsi aider au pilotage politique local. L'enquête révèle que plusieurs ODPE assurent désormais le recueil et l'analyse de données à la fois quantitatives et qualitatives en protection de l'enfance. Certains référents évoquent ainsi l'intérêt de formations, notamment statistiques, qui pourraient leur permettre d'améliorer la collecte et l'exploitation des données locales puis leur analyse et valorisation au sein d'études en protection de l'enfance.

### L'animation et la conduite de projets

Le fonctionnement d'un observatoire départemental suppose, pour le référent ODPE, le développement de compétences en termes d'animation et de conduite de projet. Il s'agit notamment de mettre en place des groupes de travail, d'animer des réunions pluri-institutionnelles, de mener une étude ou encore de suivre des actions structurantes. À ce propos, 39 départements ont souligné que le réseau des chercheurs du champ de la protection de l'enfance, animé par l'ONPE, est une ressource importante à mobiliser dans ce cadre, notamment pour être accompagnés sur certaines missions qui leur sont confiées.

### Des compétences juridiques

Plusieurs ODPE exercent un travail de veille juridique ou sont interrogés sur la compréhension de textes législatifs et réglementaires parus dans le champ de la protection de l'enfance. À ce titre, certains référents ODPE soulignent le rôle que pourrait jouer l'ONPE dans l'appropriation parfois complexe du droit en vigueur par l'ensemble des professionnels.

Au regard de la pluralité des missions et des thématiques de travail qui leurs sont confiées, les référents ODPE ont exprimé à travers l'enquête la complexité de répondre à l'ensemble des sollicitations. Ils mentionnent le décalage existant parfois sur leur territoire entre les demandes et les attendus (nationaux et départementaux) concernant l'ODPE et les moyens humains ou techniques dont ils disposent pour y répondre effectivement.

### La composition institutionnelle

La composition pluri-institutionnelle des ODPE est définie par le décret n° 2016-1285 du 29 septembre 2016 (art. L226-3-1 du CASF). Ce texte impose une représentation des acteurs institutionnels et associatifs mettant en œuvre la politique de protection de l'enfance dans le département. L'enquête souligne la présence des principaux partenaires institutionnels dans la plupart des ODPE, parmi lesquels les acteurs de la justice, le secteur associatif, l'éducation nationale ou encore les associations départementales d'entraide des

personnes accueillies en protection de l'enfance (Adepape) [tableau 1].

En sus du référent de l'ODPE, des représentants du service de l'ASE (présent dans 94 % des ODPE), des services de la PMI (91 %) ou encore de la Crip (79 %) siègent très largement au sein de l'ODPE. Les élus du département apparaissent très impliqués dans l'ensemble des territoires (92 % contre 85 % en 2018). Le secteur associatif habilité est également présent dans 93 % des ODPE.

Les acteurs de la justice occupent une part active au sein des observatoires départementaux puisque la magistrature (94 %), la PJJ (95 %) ou encore l'ordre des avocats (80 %) y sont représentés à plus de 80 %. Les services de police (61 %) et de gendarmerie (81 %) siègent également dans la majorité des ODPE.

Le secteur de la santé, avec la présence de la maison départementale pour les personnes handicapées (MDPH) [89 %] et de l'agence régionale de santé (ARS) [90 %] apparaît également comme

**Tableau 1 · Composition institutionnelle des ODPE en 2022**

	En %		En %
<b>ÉLUS DU DÉPARTEMENT</b>	92	<b>SANTÉ ET MÉDICO-SOCIAL</b>	
<b>SERVICE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL</b>			
Service ASE	94	ARS	90
Service PMI	91	MDPH	89
Crip	79	Ordre des médecins	64
Unités territoriales (MDS, UTAS, EDS, etc.)	76	Hôpitaux	61
<b>REPRÉSENTANTS ASSOCIATIFS</b>		Maison des adolescents	47
Secteur habilité de la protection de l'enfance	93	Professionnels de santé	44
UDAF	88	Établissement du secteur du handicap	37
Association concourant à la PE	81	Caisse primaire d'assurance maladie	31
Adepape	70	CMPP	30
Association de défense des droits de l'enfant	19	Point d'accueil et d'écoute jeunes (PAEJ)	13

>>>

>>>

<b>REPRÉSENTANT DE L'ÉTAT</b>		<b>ÉDUCATION, RECHERCHE ET STATISTIQUES</b>	
Préfet	77		
<b>JUSTICE</b>		Éducation nationale	93
PJJ	95	Écoles et instituts du travail social	59
Magistrat	94	Université	34
Ordre des avocats	80	Enseignement privé	12
Unités d'accueil pédiatriques de l'enfance en danger (UAPED ou UAMJP, UMJ)	36	Centre national de la fonction publique territoriale	6
Association de représentation des victimes	30	Insee	2
<b>FORCE DE L'ORDRE</b>		<b>AUTRES ACTEURS</b>	
Gendarmerie	81	Caisse d'allocations familiales	90
Direction départementale de la sûreté publique (DDSP)	63	Délégué du défenseur des droits	39
Police	61		

Adepape : association départementale d'entraide des personnes accueillies en protection de l'enfance ; ARS : agence régionale de santé ; CMPP : centre médico-psycho-pédagogique ; ASE : aide sociale à l'enfance ; Crip : cellule de recueil, de traitement et d'évaluation des informations préoccupantes ; EDS : espace départemental des solidarités ; MDPH : maison départementale pour les personnes handicapées ; MDS : maison du département solidarité ; PJJ : protection judiciaire de la jeunesse ; PMI : protection maternelle et infantile ; UAMJP : unité d'accueil médico-judiciaire pédiatrique ; UAPED : unité d'accueil pédiatrique de l'enfance en danger ; UDAF : union départementale des associations familiales ; UMJ : unité médico-judiciaire ; UTAS : unité territoriale d'action sociale.

**Champ** • N=92, France métropolitaine et DROM.

**Source** • Enquête sur l'état des lieux des observatoires départementaux de la protection de l'enfance en France en 2022, traitement ONPE.

un acteur majeur. Des remontées d'informations de professionnels de terrain laissent néanmoins entendre que les ARS ne siègent pas toujours au sein des ODPE, bien qu'elles soient systématiquement invitées. On peut regretter également la faible représentation des centres médico-psycho-pédagogique (CMPP).

L'Éducation nationale siège dans 93 % des ODPE. Sur ce point, les échanges avec les départements, comme avec les conseillers techniques de service social des directeurs académiques des services de l'Éducation nationale (DASEN), soulignent que les acteurs représentant l'Éducation nationale sont très variables d'un département à l'autre : il peut s'agir d'un recteur, d'un membre de son cabinet, d'une conseillère technique ou encore d'un service ciblé.

Plus largement, les représentants de l'État dans le département sont davantage représentés

que par le passé : alors que les préfets n'étaient présents que dans la moitié des ODPE installés en 2016, ils sont aujourd'hui présents dans 77 % d'entre eux.

Notons que les représentants d'enfants confiés à l'ASE sont en augmentation au regard des enquêtes menées précédemment : les Adepape sont désormais présentes dans 70 % des ODPE en 2022 (*versus* 65 % en 2020 et 40 % en 2016) tout comme l'union départementale des associations familiales (UDAF) siégeant dans 88 % des observatoires (*versus* 76 % en 2020).

Sur le plan de la recherche, les liens entre les ODPE et la communauté scientifique se développent. Un certain nombre de chercheurs sont ainsi sollicités pour des interventions au sein des instances des ODPE ou parfois dans le cadre d'études plus ciblées. À un niveau institutionnel, ces coopérations se traduisent par une repré-

sentation des universités dans un tiers des ODPE répondants. Les écoles et instituts en travail social sont quant à eux représentés dans près de deux tiers des observatoires départementaux.

### Le profil des référents ODPE

Cette année, l'enquête interrogeait la formation initiale du référent en charge de l'animation de l'ODPE (*graphique 4*) : 36 d'entre eux sont diplômés d'un master et 5 d'un doctorat. Ils sont majoritairement issus du champ des sciences humaines et sociales mais aussi, dans une moindre mesure, du droit ou encore du management du social et de la santé. Un quart des répondants ont un diplôme de travail social : il s'agit bien souvent de diplômés d'éducateurs spécialisés ou d'assistants de service social. Par ailleurs, 19 répondants ont suivi d'autres formations, 14 sont diplômés en licence dans diverses disciplines : histoire, sociologie, littérature ou encore sciences de l'éducation. Trois référents ODPE sont diplômés d'une école de commerce ou de communication et deux référents d'un institut de formation en soins infirmiers.

Ces formations plurielles font écho aux missions diverses confiées aux ODPE et aux compétences nécessaires qu'elles présupposent pour les mettre en œuvre. Dans ce cadre, l'ONPE participe à l'émergence d'une culture commune entre ces observatoires, par des liens réguliers et une mise en réseau à un niveau national. Ces derniers mois,

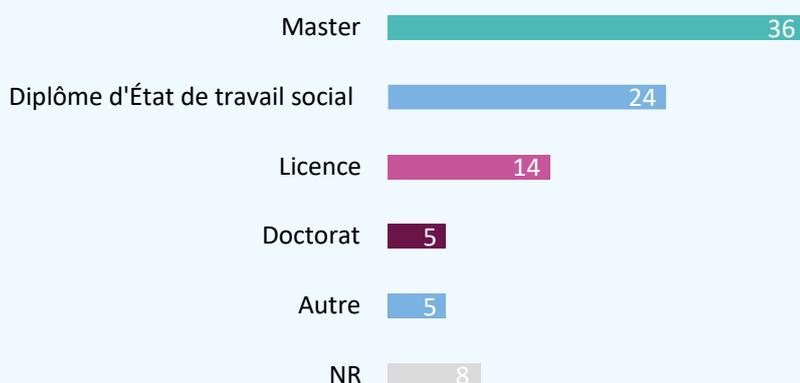
l'ONPE a par ailleurs été sollicité par des référents ODPE pour du soutien méthodologique autour de la mise en œuvre des missions des observatoires, et notamment la production de connaissances locales quantitatives comme qualitatives.

### Le fonctionnement des ODPE

Le fonctionnement des ODPE reste, dans ses grandes lignes, inchangé par rapport aux enquêtes précédentes. La majorité des ODPE sont constitués de trois instances principales :

- 56 ODPE disposent d'un comité stratégique, en charge de l'élaboration du dispositif opérationnel et des orientations internes de travail. Il s'agit souvent d'un comité de pilotage présidé par le président du conseil départemental, ou son représentant, comprenant les membres constitutifs de l'ODPE. À ce titre, un protocole de partenariat, une charte, un arrêté ou encore un règlement intérieur peuvent participer à régir l'observatoire départemental. L'enquête révèle par ailleurs que ce comité se réunit essentiellement une fois par an ;
- 33 ODPE disposent d'un comité technique en charge du suivi opérationnel de l'observatoire départemental ;
- 51 ODPE disposent d'un/des groupe(s) de travail organisé(s) autour de problématiques repérées par les acteurs de terrain.

**Graphique 4 • Formations initiales des référents ODPE en 2022**



**Note** • N=92, NR : non-répondants.

**Champ** • France métropolitaine et DROM.

**Source** • Enquête sur l'état des lieux des observatoires départementaux de la protection de l'enfance en France en 2022, traitement ONPE.

## Des commissions ou groupes de travail aux thématiques variées

Les axes de travail engagés au sein des commissions ou groupes de travail des ODPE ont été interrogés et apparaissent très variés. Nous observons néanmoins quelques tendances : dix thématiques prioritaires ont pu être repérées (graphique 5).

La question de la formation est un sujet de travail et de réflexion récurrent pour 20 ODPE, notamment parce que la loi du 14 mars 2016 confie une nouvelle mission aux ODPE en ce sens. La participation des enfants confiés (18 ODPE), le recueil et l'analyse de données statistiques en protection de l'enfance (10 ODPE), l'élaboration et le suivi du schéma départemental (9 ODPE), ou encore la prostitution des mineurs (6 ODPE) semblent être des thématiques de travail nettement partagées. Afin d'analyser exhaustivement ces groupes de travail, un tableau thématique est disponible en annexe de cette note, offrant la possibilité de repérer des axes de travail qui pourraient être communs aux ODPE et d'identifier des départements concernés (tableau A p. 27).

## Une augmentation notable des démarches de participation collective des enfants

L'enquête révèle par ailleurs une augmentation notable de la mise en place de démarches de participation collective des enfants en protection de l'enfance avec 30 départements concernés (ils n'étaient que 17 en 2020 et 2 en 2016) dont 28 sont portées par l'ODPE. Sur ces 30 initiatives,

3 départements ont fait le choix d'y associer également les parents. La majorité de ces démarches participatives des enfants protégés a été initiée récemment en 2020-2021, et révèle l'intérêt porté à la thématique. Ces résultats peuvent être mis en lien avec la Stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance 2020-2022 qui invite à systématiser la participation des enfants et des jeunes protégés aux travaux des ODPE<sup>6</sup>. Ces manifestations d'intérêt peuvent prendre des formes variées : groupes de travail, commissions, temps de restitution, journée départementale, etc.

Pour accompagner les ODPE sur cet enjeu et répondre à leurs besoins, l'ONPE travaille actuellement à une publication sur la participation collective des enfants en protection de l'enfance, dont la parution est prévue pour le premier semestre 2023. Cette publication a été construite en collaboration avec deux chercheurs et huit départements dont les témoignages et expériences sont venus nourrir le travail. Des repères juridiques et issus de la recherche seront notamment présentés ainsi que des démarches de participation collectives initiées dans les territoires.

## L'enjeu de la pérennité

La pérennité des ODPE favorise la construction d'une culture professionnelle commune au niveau local, entre un ensemble d'acteurs compétents (socio-éducatifs, judiciaires, sanitaires, etc.). Ces observatoires représentent un lieu ressources identifié pour les professionnels du département.

**Graphique 5 • Les grandes thématiques repérées au sein des groupes de travail mis en place par les ODPE en 2021-2022**



**Note** • N=92.

**Champ** • France métropolitaine et DROM.

**Source** • Enquête sur l'état des lieux des observatoires départementaux de la protection de l'enfance en France en 2022, traitement ONPE.

6. <https://solidarites.gouv.fr/strategie-nationale-de-prevention-et-de-protection-de-lenfance-2020-2022>

L'enquête fait apparaître la mise en sommeil de certains ODPE, compromettant alors la mise en œuvre d'un travail d'observation de la protection de l'enfance sur le territoire.

Des responsables d'observatoires pointent dans ces situations les effets d'un turnover conséquent, à la fois des référents ODPE mais aussi des directions enfance-famille, susceptible d'entraîner un portage institutionnel parfois insuffisant. Par ailleurs, dans ce domaine, le portage politique reste essentiel et peut varier au cours du temps.

En 2022, l'ONPE a interrogé la date de prise de fonction des directions enfance-famille sur le territoire national : les résultats révèlent que seul un quart des départements en France ont une direction enfance-famille présente sur le territoire depuis plus de trois ans. Un tiers des départements souligne la prise de fonction de leur direction enfance-famille depuis moins de deux ans et pour 16 % des territoires, le poste de directeur enfance-famille est vacant. En outre, ce turnover important des directeurs enfance-famille participe à majorer les difficultés de travail des équipes et à fragiliser la politique locale de protection de l'enfance.

Plus globalement, le fonctionnement de l'ODPE implique une mobilisation de ses partenaires. Or, en la matière, il convient d'assurer leur participation dans la durée, à un niveau de représentation qui garantisse l'engagement de chaque institu-

tion. Par ailleurs, l'ODPE doit composer avec les contraintes de chaque acteur et notamment leur difficulté à libérer un temps suffisant au regard des multiples instances dans lesquelles ils sont appelés à siéger.

Cet espace participatif et lieu de rencontre est d'autant plus important qu'il permet l'interconnaissance des acteurs sur le département et rend ainsi possible, à terme, une observation partagée sur les besoins du territoire et une élaboration commune de l'offre d'accompagnement correspondante.

Ainsi, la qualité des liens interprofessionnels participe à la mise en œuvre effective des missions confiées à l'ODPE qui pour certaines, si ce n'est pour toutes, supposent une collaboration resserrée entre le référent ODPE et les membres constitutifs de l'observatoire.

## Les missions des ODPE

Les missions des ODPE sont définies par l'article L226-3-1 du Code de l'action sociale et des familles (CASF)<sup>7</sup>. Cette disposition est créée par la loi n° 2007-293 du 5 mars 2007, puis a été complétée par la loi n° 2016-297 de 14 mars 2016 et modifiée par la loi n° 2022-140 du 7 février 2022.

Parmi ces cinq missions, l'ONPE évalue celles qui s'inscrivent en priorité dans le travail quotidien

### Encadré 2 · Extrait de l'article L226-3-1 du CASF

Dans chaque département, un observatoire départemental de la protection de l'enfance, placé sous l'autorité du président du conseil départemental, a pour missions :

1° De recueillir, d'examiner et d'analyser les données relatives à l'enfance en danger dans le département, au regard notamment des informations pseudonymisées transmises dans les conditions prévues à l'article L. 226-3-3 ;

2° D'être informé de toute évaluation des services et établissements intervenant dans le domaine de la protection de l'enfance et assurée en application de l'article L. 312-8 ;

3° De suivre la mise en œuvre du schéma départemental prévu à l'article L. 312-5 en tant qu'il concerne les établissements et services mentionnés aux 1°, 4° et 17° du I de l'article L. 312-1, et de formuler des avis ;

4° De formuler des propositions et avis sur la mise en œuvre de la politique de protection de l'enfance dans le département ;

5° De réaliser un bilan annuel des formations continues délivrées dans le département en application de l'article L. 542-1 du code de l'éducation, qui est rendu public, et d'élaborer un programme pluriannuel des besoins en formation de tous les professionnels concourant dans le département à la protection de l'enfance.

7. [https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article\\_lc/LEGIARTI000045136739](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000045136739)

des référents ODPE, et ce, sur une échelle de 1 à 5 : la note 1 exprimant un fort niveau de priorisation tandis que la note 5 une faible mise en œuvre de la mission (*graphique 6*).

La mission relative au recueil et à l'analyse des données chiffrées en protection de l'enfance (prioritaire dans un ODPE sur deux), comme celle en lien avec le suivi de la mise en œuvre du schéma départemental (prioritaire dans un tiers des ODPE) se révèlent être les plus investies par les ODPE. Ces missions apparaissent essentielles sur les territoires puisqu'elles participent au travail quotidien d'observation de la protection de l'enfance et sont stratégiques pour la définition et le suivi des politiques locales de protection de l'enfance.

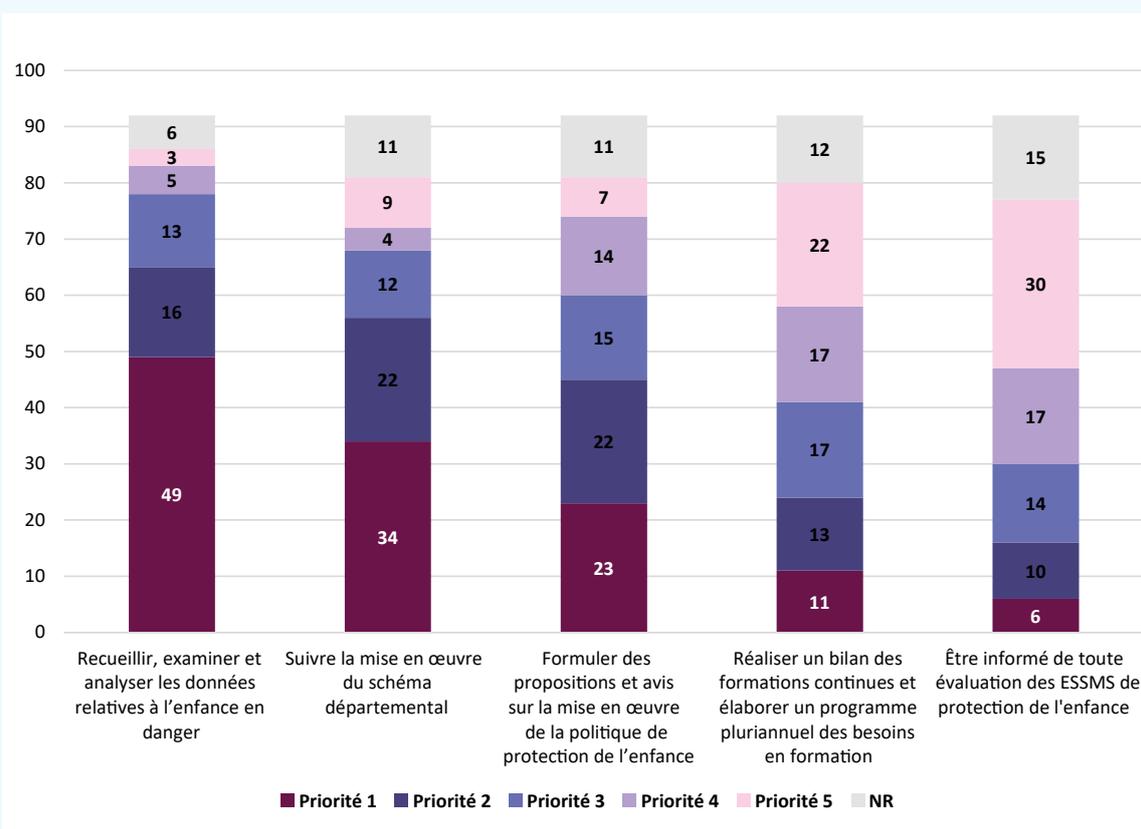
Ces résultats montrent par ailleurs les difficultés pour mobiliser les moyens nécessaires pour exploiter les évaluations des établissements et

services de protection de l'enfance, ou encore pour réaliser un bilan des formations continues et élaborer un programme pluriannuel des besoins en formation de tous les professionnels du champ de la protection de l'enfance.

### Le suivi de la mise en œuvre du schéma départemental

Parmi les missions confiées aux ODPE, certaines sont relatives au schéma d'organisation sociale et médico-sociale. L'enquête permet d'observer la manière dont les observatoires départementaux investissent cette mission : l'ODPE peut être associé, ou parfois piloter, chacune des phases d'élaboration et de suivi du schéma départemental – que celui-ci soit exclusivement dédié à la protection de l'enfance ou d'un périmètre plus large, notamment pour les départements qui choisissent d'avoir recours à un schéma couvrant l'ensemble

Graphique 6 • La priorisation des cinq missions par les ODPE en 2022



**Note** • N=92, ESSMS : établissements ou services sociaux ou médico-sociaux ; NR : non-répondants.

**Lecture** • La mission relative au recueil, à l'examen et à l'analyse de données en protection de l'enfance s'inscrit en priorité 1 dans le travail quotidien de 49 ODPE, en priorité 2 dans 16 ODPE, en priorité 3 dans 13 ODPE, en priorité 4 dans 5 ODPE et en priorité 5 dans 3 ODPE.

**Champ** • France métropolitaine et DROM.

**Source** • Enquête sur l'état des lieux des observatoires départementaux de la protection de l'enfance en France en 2022, traitement ONPE.

des solidarités (*graphique 7*). La majorité des ODPE participent à l'élaboration mais aussi à l'évaluation des objectifs et actions du schéma départemental. Plus d'un quart des répondants construisent par ailleurs des indicateurs de suivi. Seuls 9 d'entre eux n'y participent pas : ce résultat s'explique à la fois par des raisons organisationnelles (un ODPE « en sommeil » ou encore un schéma départemental non mis en œuvre au moment de l'enquête) mais aussi par le fait que certains ODPE peuvent encore être écartés de ce travail, n'étant pas perçus comme « un outil de pilotage ou d'accompagnement du schéma départemental », ce qui apparaît pourtant contraire aux missions qui leurs sont confiées par la loi.

### Le recueil de l'information sur les évaluations des services et établissements intervenant dans le domaine de la protection de l'enfance

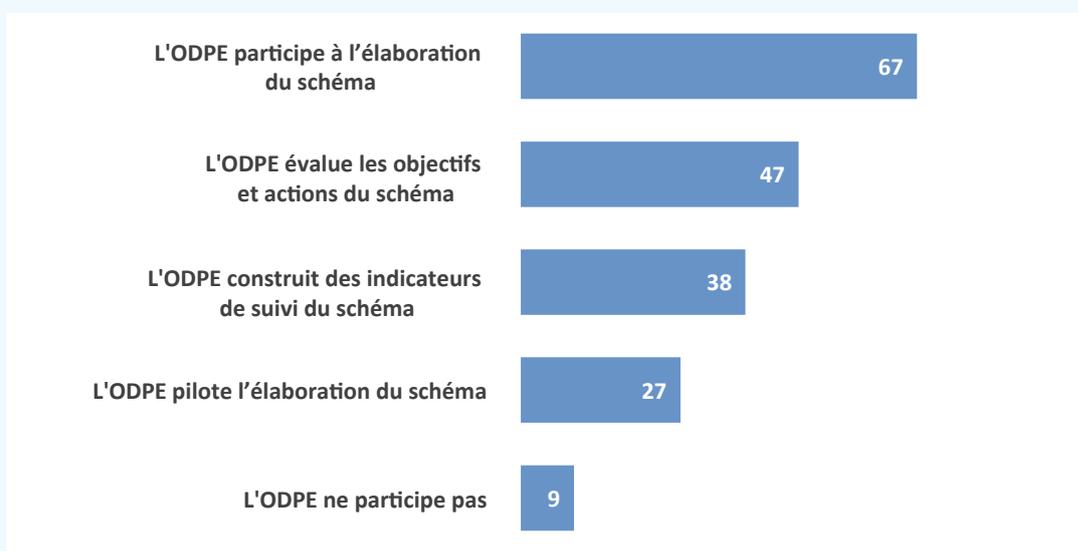
Pour rappel, la loi du 5 mars 2007 dispose que les ODPE doivent être informés de toute évaluation des services et établissements du département intervenant dans le domaine de la protection de l'enfance, administrative comme judiciaire<sup>8</sup>.

L'analyse de ces évaluations renforce la place stratégique de l'ODPE dans la politique départementale de la protection de l'enfance, notamment parce que ce travail permet d'apprécier l'adéquation entre les besoins et l'offre développée sur un territoire. Pour autant, l'enquête révèle que cette mission apparaît comme la moins investie par les ODPE. En pratique, il est intéressant de noter que l'information sur ces évaluations échappe parfois aux responsables ODPE, étant alors réceptionnées par d'autres services de protection de l'enfance qui en assurent l'analyse. La question du nombre important d'établissements et services habilités sur le territoire est également un enjeu qui peut compliquer la mise en œuvre effective de cette mission dans les grands départements.

 **30 sur 92**

L'enquête révèle que 30 ODPE ont déclaré être destinataires des évaluations des établissements et services de protection de l'enfance (contre 46 en 2018). Seulement 6 d'entre eux les analysent en interne.

**Graphique 7 · Participation des ODPE à chacune des phases d'élaboration et de suivi du schéma départemental en 2022**



**Note** • N=92.

**Lecture** • 67 ODPE participent à l'élaboration du schéma départemental.

**Champ** • France métropolitaine et DROM.

**Source** • Enquête sur l'état des lieux des observatoires départementaux de la protection de l'enfance en France en 2022, traitement ONPE.

8. Alors que pendant longtemps, les ODPE pouvaient recevoir les évaluations internes et externes des établissements et services de protection de l'enfance, il n'existe maintenant qu'une seule évaluation dans les établissements ou services sociaux ou médico-sociaux (ESSMS), dont les modalités d'évaluation viennent d'être modifiées par décret du 26 avril 2022 et sont détaillées dans les travaux de la Haute Autorité de santé (HAS) : [Haute Autorité de santé. Mettre en œuvre l'évaluation des ESSMS \(has-sante.fr\)](https://www.has-sante.fr/fr/haas/actualites/haute-autorite-de-sante-mettre-en-oeuvre-levaluation-des-essms)

### La réalisation du bilan annuel des formations continues et la programmation pluriannuelle des besoins en formation

La loi n° 2016-297 du 14 mars 2016 réformant la protection de l'enfant complète les missions de l'ODPE et lui confie une cinquième mission relative à la formation : ce dernier doit réaliser le bilan et la programmation pluriannuelle des besoins en formation continue de l'ensemble des professionnels en protection de l'enfance du département. Cette mission est particulièrement complexe au regard de la difficulté d'identifier l'ensemble des formations existantes sur un territoire mais aussi du fait que des professionnels peuvent parfois se former en dehors du département. Cette mission suppose un travail en interne conséquent et des liens étroits avec le secteur associatif habilité. Elle nécessite par ailleurs des moyens importants pour mener à bien

un état des lieux des formations dispensées, réaliser un travail de veille sur les offres de formation disponibles et rassembler les besoins de formation d'un ensemble de professionnels du champ.

L'enquête a interrogé les ODPE sur la première phase de cette mission, et notamment celle relative à la réalisation d'un recensement des formations continues. Ce recensement peut être facilité par la mise en place d'une commission/groupe de travail « formation » au sein de l'ODPE, réunissant un ensemble d'acteurs concourant à la protection de l'enfance.



22 ODPE ont mis en place une commission formation (contre 19 en 2020 et 13 en 2018) et 26 ODPE ont déjà réalisé un recensement des formations continues délivrées dans le département, soit deux fois plus qu'en 2018.

#### Encadré 3 · La mise en place d'outils par l'ONPE pour accompagner les référents ODPE dans leurs missions

L'ONPE a animé des groupes de travail, composés d'une vingtaine d'ODPE volontaires, pour réfléchir à la formalisation de méthodes de travail destinées à accompagner les référents ODPE sur ces différentes missions.

En 2015, un groupe de travail a rédigé une trame d'analyse d'un corpus d'évaluations des établissements et services de protection de l'enfance. Destiné à accompagner les référents ODPE dans la réalisation de cette mission, cet outil permet de clarifier le rôle de chaque service départemental dans ce domaine : bien souvent ces évaluations semblent réceptionnées et analysées par un autre service du conseil départemental, notamment celui chargé du contrôle et de la tarification des établissements sociaux et/ou médico-sociaux. L'enquête révèle que 43 départements se sont saisis de cet outil.

En 2017, un groupe de travail a réfléchi à la formalisation d'un référentiel et, plus largement, d'outils destinés à accompagner les ODPE dans toutes les phases de suivi et de mise en œuvre du schéma départemental. Il s'agissait d'aider les référents ODPE à mieux comprendre les objectifs de cette mission et leur potentielle implication, dès la phase diagnostic du schéma départemental jusqu'à sa mise en œuvre effective : 48 départements ont mobilisé cet outil.

Enfin en 2019, un groupe de travail a permis la production d'un référentiel méthodologique pour aider les référents ODPE à se saisir de la mission relative à la formation. L'outil a été découpé en trois temps forts : le bilan, le recueil des besoins en formations continues et enfin la programmation pluriannuelle des formations de l'ensemble des professionnels en protection de l'enfance du département. 50 départements se sont déjà saisis de ce référentiel.

Chacun de ces outils permet aux ODPE de disposer de pistes de réflexion : ces documents ne sont, en aucun cas, un modèle unique qui doit obligatoirement être repris. Les départements peuvent s'en saisir en partie ou dans leur intégralité, en fonction de leurs orientations politiques, organisationnelles et au regard des attentes de leurs partenaires institutionnels. Ces outils sont disponibles en libre accès sur la plateforme collaborative des ODPE.

## Le dispositif Olinpe : les liens entre les ODPE, l'ONPE et la DREES

Les ODPE ont pour mission « de recueillir, d'examiner et d'analyser les données relatives à l'enfance en danger dans le département, au regard notamment des informations pseudonymisées transmises dans les conditions prévues à l'article L. 226-3-3 »<sup>9</sup>. Cette mission doit être pensée en articulation avec le dispositif Olinpe créé par la loi du 5 mars 2007 et renforcé par les lois du 14 mars 2016 et du 7 février 2022. Cette dernière loi prévoit une double transmission des données par les départements à l'ONPE et à la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES). À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023, la DREES est seule responsable de la collecte et du traitement des données. L'ONPE restera positionné en amont dans le travail de sensibilisation des départements sur l'intérêt de ce dispositif et en aval sur l'exploitation de la base nationale Olinpe.

L'enquête révèle qu'en 2022, la majorité des ODPE installés exploitent des données administratives autres que celles issues du dispositif Olinpe. Bien souvent, il s'agit de données internes issues des services de l'ASE, de la PMI et de la Crip. Certains ODPE évoquent également la possibilité de se saisir des logiciels métier pour recueillir certaines données chiffrées. L'exploitation de ces données, de sources diverses, est ensuite partagée et valorisée lors de séminaires ou journées d'étude organisés par l'ODPE ou au travers de productions écrites, comme le rapport annuel de l'ODPE ou son rapport d'activité. Plusieurs référents ODPE se sont saisis de l'enquête pour regretter l'absence d'outil informatique (ou son inadéquation), de personnel dédié au déploiement du dispositif Olinpe et/ou à l'analyse de données statistiques.

## Valorisation, communications et projets au sein des ODPE

Pour valoriser leurs recherches et leurs travaux, 45 ODPE organisent régulièrement des conférences à destination de l'ensemble des professionnels du département. Parmi ces ODPE, 30 d'entre eux organisent ces événements une fois par an, et pour 9 d'entre eux plus de 2 fois par an. Le format en présentiel étant largement privilégié.

Ces conférences constituent souvent un temps de rassemblement et s'adressent aux membres constitutifs de l'ODPE, aux professionnels du département ainsi qu'aux partenaires institutionnels (services de l'État, acteurs du secteur associatif, Éducation nationale, protection judiciaire de la jeunesse, mission locale, etc.). Ces temps peuvent être l'occasion de restitution de travaux de groupes, de suivi de l'état d'avancement du schéma départemental, ou encore de présentations de recherches/études réalisées par des intervenants extérieurs.

L'enquête a permis le repérage de 12 grandes thématiques abordées au sein des ODPE en 2021-2022 : les violences intrafamiliales (9 ODPE), les besoins fondamentaux de l'enfant (7 ODPE), la participation collective en protection de l'enfance (7 ODPE) ou encore la prostitution des mineurs (6 ODPE) ont été des thématiques de travail particulièrement ciblées. Un tableau exhaustif des conférences réalisées par les ODPE en 2021-2022, classées par thématiques, est disponible en annexe de cette note (*tableau B p. 31*).

Par ailleurs, 28 observatoires ont produit un rapport : ces rapports permettent de disposer de données chiffrées, notamment sur les taux de prises en charge des enfants en protection de l'enfance sur le territoire mais ils peuvent également aborder des thématiques qualitatives et/ou quantitatives diverses dans le champ de la protection de l'enfance. 15 ODPE ont produit un rapport d'activité et 14 un tableau de bord. Un tableau complet recensant l'ensemble des publications des ODPE ces deux dernières années est également disponible en annexe (*tableau C p. 34*).

Par ailleurs, 32 ODPE déclarent disposer d'un support de communication pour valoriser leur observatoire et diffuser certaines informations ou

9. Article L226-3-1 du CASF.

travaux réalisés : 19 ODPE ont un espace dédié sur le site du département, 8 diffusent une lettre d'information, enfin 5 ODPE disposent d'un site internet qui leur est exclusivement dédié.

Concernant les projets et/ou les recherches menés par les observatoires départementaux pour les années 2022 et 2023, la mise en place de comités d'usagers est particulièrement investie par un certain nombre d'ODPE comme indiqué précédemment. Pour une analyse exhaustive des études et des projets envisagés par les départements pour l'année à venir, un tableau thématique est également disponible en annexe de cette note, afin d'aider au repérage de certains projets d'études qui pourraient être communs à certains départements (tableau A p. 27).

À ce titre, l'enquête interrogeait également les sources de données mobilisées par les référents ODPE dans le cadre de leurs travaux (graphique 8).

Les données départementales, notamment

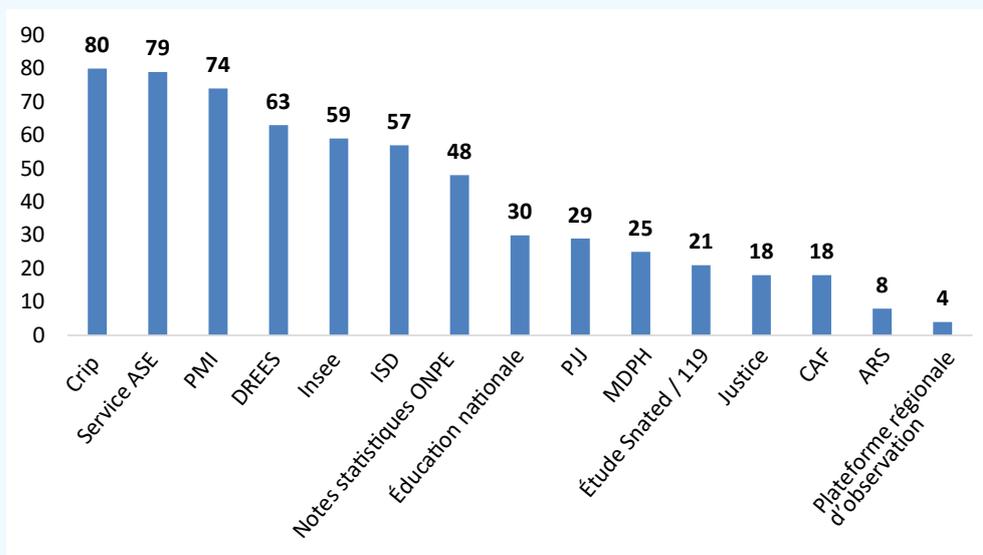
celles issues des Crip, des services de l'ASE et de la PMI sont majoritairement mobilisées par les ODPE dans leurs analyses statistiques. Des sources de données nationales, notamment celles de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) et de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) sont également un appui notable pour les départements. Les notes statistiques de l'ONPE<sup>10</sup> sont mobilisées par 48 départements répondants.

## Un renforcement continu des liens entre l'ONPE et les départements

Parmi l'ensemble des départements répondants, 83 % d'entre eux soulignent des contacts réguliers avec l'ONPE<sup>11</sup>.

Par ailleurs, 81 % des départements rapportent avoir accès à la plateforme collaborative « Le

Graphique 8 • Les sources de données mobilisées par les ODPE lors de leurs travaux en 2022



ARS : agence régionale de santé ; ASE : aide sociale à l'enfance ; CAF : caisse d'allocations familiales ; Crip : cellule de recueil, de traitement et d'évaluation des informations préoccupantes ; DREES : Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques ; ISD : indicateurs sociaux départementaux ; MDPH : maison départementale pour les personnes handicapées ; PJJ : protection judiciaire de la jeunesse ; PMI : protection maternelle et infantile.

Note • N=92.

Lecture • 80 ODPE mobilisent des sources de données issues de la Crip.

Champ • France métropolitaine et DROM.

Source • Enquête sur l'état des lieux des observatoires départementaux de la protection de l'enfance en France en 2022, traitement ONPE.

10. Les dernières notes « Chiffres et analyse » publiées : *La population des enfants suivis en protection de l'enfance au 31 décembre 2020 : les disparités départementales*. Décembre 2022 [\[en ligne\]](#) ; *Chiffrer les maltraitances infantiles intrafamiliales. Quels enjeux pour quelles données ?* Décembre 2022 [\[en ligne\]](#) ; *Les chiffres clés en protection de l'enfance au 31 décembre 2021*. Mars 2023 [\[en ligne\]](#).

11. Il est à noter que les analyses qui suivent concernent l'ensemble des départements interrogés au moment de l'enquête, qu'ils disposent ou non d'un ODPE mis en place en 2022, soit 100 départements. Les questions posées dans cette partie sont générales et interrogent les liens entre les départements et l'ONPE.

réseau des ODPE » sur le site Ideal Connaissances et plus de 300 personnes y sont inscrites. Réservée exclusivement aux référents ODPE, cette plateforme permet d’optimiser les échanges et les partages d’expériences, de mutualiser les connaissances et de développer le réseau de relations entre ODPE. Cette plateforme met à disposition plusieurs ressources : un espace documentaire (comprenant, entre autres, un annuaire des référents ODPE, des rapports ODPE, des documents législatifs, des outils techniques relatifs aux missions des ODPE et les dernières publications de l’ONPE), un fil d’actualité où il est possible de publier une contribution (sous forme de questions, d’actualités, d’offres d’emploi ou de notes), un tchat et un espace de visioconférence.

L’enquête met également en évidence la manière dont les départements s’appuient sur les ressources de l’ONPE, qu’il s’agisse des publications ou des temps de rencontres organisés sur les territoires (graphique 9). À ce titre, 77 % de répondants soulignent s’appuyer sur les publications de l’ONPE dans le cadre de leur travail quotidien et 60 % déclarent utiliser les outils et référentiels relatifs aux missions confiées aux observatoires départementaux.

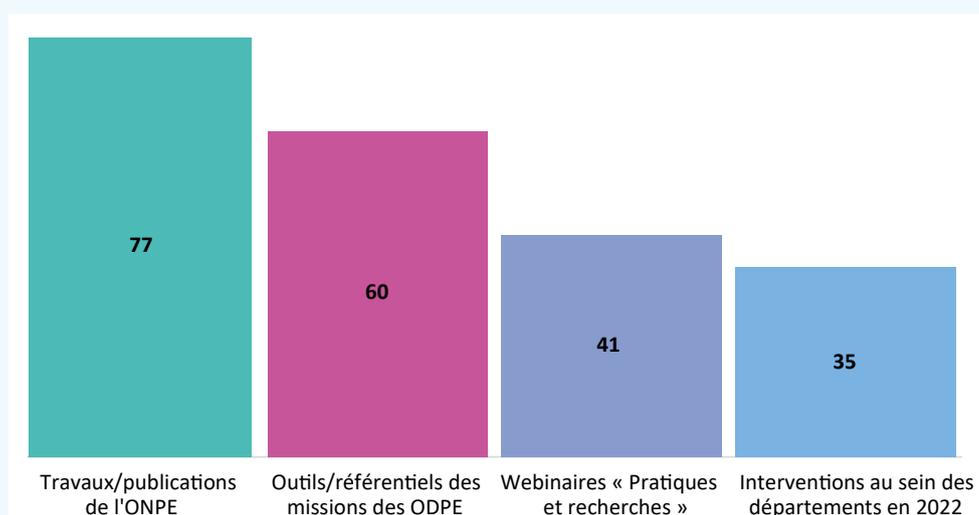
## Les perspectives de travail entre l’ONPE et les ODPE

L’enquête a également permis à l’ONPE d’interroger les attentes des observatoires en termes de soutien et d’accompagnement et de poursuivre la réflexion engagée sur les modalités de soutien des ODPE à un niveau national. Le séminaire annuel des ODPE, organisé le 15 décembre 2022, a ainsi été l’occasion d’un échange sur la manière de construire des actions communes entre l’ONPE et les départements.

## Des temps réguliers d’échanges entre ODPE

Certains répondants ont exprimé le besoin d’entretenir et renforcer le réseau des ODPE, et notamment *via* la mise en place de groupes de travail animé par l’ONPE, de temps de rencontres entre ODPE ou encore à travers la poursuite d’événements annuels nationaux, comme la journée annuelle des ODPE, qui permettent à l’ensemble des référents ODPE de se retrouver. Des responsables d’observatoires ont souligné la solitude qu’ils peuvent parfois éprouver sur leur poste, en raison d’une charge de travail conséquente et d’un seul poste (dédié ou non) à l’animation de l’ODPE. Le renforcement des liens que le référent ODPE

**Graphique 9 · Les ressources de l’ONPE mobilisées par les départements en 2022**



**Note** • N=100.

**Lecture** • 77 départements déclarent mobiliser les travaux/publications de l’ONPE.

**Champ** • France métropolitaine et DROM.

**Source** • Enquête sur l’état des lieux des observatoires départementaux de la protection de l’enfance en France en 2022, traitement ONPE.

peut nouer en interne, comme avec leurs homologues d'autres départements, apparaît indispensable pour assurer un travail fin d'observation de la protection de l'enfance sur le territoire.

### La poursuite du transfert de connaissances sur le territoire national

Les responsables d'ODPE expriment également le besoin de pouvoir disposer des connaissances scientifiques et pratiques disponibles dans le champ de la protection de l'enfance, au-delà du seul échelon départemental. Les ODPE évoquent la nécessité d'être régulièrement alertés sur les dernières actualités en protection de l'enfance (veille juridique, rapports publics, événements, etc.) au regard de l'ampleur des informations disponibles<sup>12</sup>. Des départements rappellent également l'intérêt de partager et de mettre en perspective les savoirs expérientiels relatifs aux « bonnes pratiques » ou aux pratiques dites « innovantes » observées sur certains territoires pour venir nourrir leurs réflexions et les aider à investir leurs projets.

### Un soutien méthodologique plus conséquent

Certains départements ont rappelé cette année le besoin d'être accompagnés dans la réalisation de leurs travaux au sein de l'observatoire départemental, qu'il s'agisse d'études qualitatives ou quantitatives : les référents ODPE peuvent se sentir parfois insuffisamment formés à la conduite d'études, notamment parce que cela présuppose une approche méthodologique rigoureuse. C'est pourquoi l'ONPE a choisi de traiter de cette question dans un focus afin de mettre en perspective les ressources disponibles à un niveau national et local (*voir Focus p. 18*).

### Une réflexion partagée sur les données de pilotage national et local

Lors du séminaire annuel des ODPE, les référents d'observatoires ont également évoqué la difficulté de disposer de données d'activités fiables et actualisées. Dans ce cadre, il a été souligné l'intérêt de pouvoir échanger sur le sujet, de faire connaître

les données qui existent au niveau national<sup>13</sup> et ainsi poursuivre le travail engagé pour disposer de méthodes et d'indicateurs communs<sup>14</sup>. Il s'agit de favoriser à la fois une meilleure connaissance des publics, des parcours<sup>15</sup>, mais aussi de l'offre sociale et médico-sociale disponible sur chaque territoire.

### Un soutien et un accompagnement dans les remontées de données et le dispositif Olinpe

Enfin, des difficultés à mettre en place le dispositif Olinpe et la nécessité d'un accompagnement au déploiement de ce dispositif ont été soulevées. Sur ce point, les ODPE soulignent de nombreux obstacles liés au recueil des données chiffrées et au paramétrage des logiciels. De même, la transmission et l'analyse des données recueillies supposent des compétences statistiques qui peuvent parfois faire défaut pour certains référents ODPE : en effet, seuls 15 ODPE installés font état de la présence d'un professionnel formé à la technique de l'analyse de données chiffrées et 6 ODPE d'un informaticien au sein de l'observatoire.

12. L'ONPE publie tous les mois une newsletter permettant d'être tenu régulièrement informé de l'actualité en protection de l'enfance, des publications et des événements de l'ONPE. [Pour s'abonner](#)

13. Voir la note publiée par l'ONPE : *Chiffrer les maltraitances infantiles intrafamiliales. Quels enjeux pour quelles données ?* Décembre 2022 [\[en ligne\]](#).

14. Voir la note sur les indicateurs Crip, aujourd'hui utilisée par une quarantaine de départements : *Le suivi de la mise en place des indicateurs d'activité des Crip*. Juin 2021 [\[en ligne\]](#).

15. Sur ce point, le dispositif Olinpe fait désormais l'objet d'un travail conjoint entre l'ONPE et la DREES : la DREES devenant avec la loi du 7 février 2022 responsable de la collecte et de la correction des données et l'ONPE restant positionnée sur la phase amont de sensibilisation du dispositif, et sur la phase aval d'exploitation des données qui à ce stade sont suffisamment renseignées.

## FOCUS · Les ODPE et la recherche

Dans le cadre de l'enquête sur l'état des lieux des ODPE en France en 2022, l'ONPE a interrogé la manière dont les ODPE peuvent travailler, collaborer et créer des liens avec le monde de la recherche<sup>1</sup>. L'animation du réseau des ODPE tout au long de l'année fait émerger l'expression de plusieurs constats observés sur le territoire national : d'abord une demande de sensibilisation et/ou de formations des référents ODPE pour mener à bien une méthodologie d'enquête, des travaux d'études ou encore exploiter des données statistiques. Ensuite, la nécessité de créer des liens avec la communauté scientifique pour être accompagnés sur certaines missions qui leur sont confiées mais aussi pour les aider à conduire des études en protection de l'enfance. Des responsables d'observatoires mettent en évidence que ces partenariats ont l'objectif supplémentaire de permettre d'être régulièrement sensibilisés à une certaine culture scientifique, favorisant une meilleure appropriation d'un ensemble de connaissances en protection de l'enfance.

Enfin, lors du séminaire annuel des ODPE, des référents d'observatoires départementaux et des directeurs enfance-famille ont rappelé l'intérêt de pouvoir partager des expériences et différentes initiatives départementales en matière de recherches et de partenariats noués avec des universités ou des centres de recherche.

Ces demandes réitérées viennent confirmer l'intérêt des départements porté à cette question : ce focus vise à mettre en lumière des retours d'expériences d'ODPE ayant noué des partenariats avec le monde de la recherche et mené des recherches ou des études à des fins de production de connaissances scientifiques. Il s'agira également de mettre en perspective un ensemble de ressources, directement mobilisables, pour accompagner les ODPE sur ces enjeux.

### La production et l'appropriation de connaissances par les ODPE

#### *Le développement des partenariats entre les ODPE et la communauté scientifique*

La composition pluri-institutionnelle des ODPE permet une représentation des acteurs institutionnels et associatifs mettant en œuvre la politique de protection de l'enfance dans le département. Sous l'autorité du président du conseil départemental, ces professionnels accompagnent et participent à la mise en œuvre des missions plurielles confiées aux ODPE.

La composition des ODPE, définie par décret<sup>2</sup>, permet à ce titre la présence de représentants d'organismes et d'universités délivrant des formations continues dans le domaine de la protection de l'enfance. La présence de ces professionnels dans les instances de l'ODPE favorise la mise en place de partenariats locaux. Ces acteurs sont en effet susceptibles d'accompagner les observatoires départementaux à investir des projets d'études, à créer des liens avec la communauté scientifique, les universités, les instituts de formation mais aussi plus largement de leur offrir la possibilité d'accéder à un réseau de chercheurs, d'enseignants, ou encore d'étudiants. L'enquête ODPE menée en 2022 révèle que les universités siègent dans un tiers des ODPE. Les écoles et instituts en travail social sont, quant à eux, représentés dans près de deux tiers des observatoires départementaux.

Ces liens avec la communauté scientifique se développent par des temps de travail avec des universités, comme par exemple l'ODPE de l'Aisne qui souligne un partenariat et des travaux d'études communs avec les universités d'Amiens et de Reims Champagne-Ardennes. Outre le réseau universitaire, des organismes nationaux comme l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (Injep), la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) ou encore l'Observatoire national de l'action sociale (ODAS), sont également les partenaires de certains ODPE.

L'enquête révèle que ces collaborations se nouent essentiellement à l'occasion d'assemblées plénières, de colloques, de séminaires de recherche organisés par le département et rassemblant un ensemble de professionnels du champ. Il peut s'agir d'interventions de chercheurs autour d'une thématique en protection de l'enfance définie par le département ou de temps d'échanges coanimés entre membres de la communauté

1. Comme précisé précédemment, les résultats qui suivent reposent sur le témoignage de 92 départementaux ayant installé leur ODPE et ayant répondu à l'enquête dans son intégralité.

2. Décret n° 2016-1285 du 29 septembre 2016 pris en application de l'article L226-3-1 du CASF et relatif à la composition pluri-institutionnelle de l'ODPE [\[en ligne\]](#).

scientifique et ODPE. Ces instances de travail répondent à un besoin de formation/sensibilisation des professionnels des établissements et services du département.

De manière plus ponctuelle, des chercheurs, des doctorants, des professionnels des services ministériels peuvent être associés à des commissions, groupes de travail ou comités techniques. Ces acteurs peuvent participer à des études menées sur le département et proposer un appui scientifique au référent ODPE : il peut prendre la forme par exemple de (co)construction d'outils statistiques, d'élaboration d'un questionnaire d'enquête ou d'un accompagnement à l'analyse de données.

### **Le recours à des étudiants d'université**

Le référent ODPE peut également demander l'appui d'étudiants et recourir à leurs compétences et connaissances pour favoriser le développement des projets de l'observatoire ou mettre en œuvre les missions qui lui sont dévolues. Dans ce cadre, le référent ODPE peut diffuser auprès d'une unité de formation et de recherche (UFR) au sein d'une université, un sujet d'étude, une mission confiée à l'ODPE, une commande institutionnelle auxquels les étudiants devront répondre.

Certains référents ODPE ont notamment tissé des liens de proximité avec une université ou avec des enseignants chercheurs susceptibles de proposer ces projets à leurs groupes d'étudiants (*voir ci-dessous*). Ces démarches, particulièrement intéressantes, nécessitent néanmoins quelques prérequis. Dans les échanges avec les ODPE concernés, l'ONPE a pu remarquer l'importance que les étudiants soient encadrés par une personne qualifiée au sein de leur lieu de formation et que cette dernière soit sensibilisée aux questions de protection de l'enfance. Il s'agit ici pour le référent ODPE de s'assurer que les travaux des étudiants s'appuieront sur un état des lieux solide des connaissances scientifiques disponibles. Il est également important que le département soit vigilant quant aux règles juridiques et éthiques à respecter. Enfin, le référent ODPE doit pouvoir dégager du temps nécessaire pour accompagner les étudiants dans leur démarche et leur ouvrir l'accès au terrain dans de bonnes conditions.

Des étudiants peuvent également s'engager dans un travail resserré avec l'ODPE à l'occasion d'un stage. À ce titre, l'enquête souligne qu'en 2022, 25 ODPE ont fait appel à des étudiants en stage, très largement de niveau master, dont 14 en sciences humaines, 5 en sciences politiques, 2 en droit et 1 en statistiques.

Ces étudiants sont souvent recrutés au sein de l'ODPE pour un temps court, de quelques semaines à quelques mois. Leur recrutement peut se faire de différentes manières. L'accueil de ces étudiants en stage peut faire suite à une demande de l'ODPE en réponse à un besoin précis. Un préalable pour l'ODPE est alors de définir le sujet d'étude ou la mission à mettre en œuvre et de préciser les conditions d'organisation du stage.



#### **Zoom sur une collaboration entre un ODPE et une université**

À titre d'illustration, l'ODPE d'Ille-et-Vilaine s'est engagé dans une démarche de diagnostic avec une université afin de mettre en place un comité des jeunes de la protection de l'enfance. Il s'agissait de préciser le cadre dans lequel cette démarche pourrait s'insérer et les éventuels points de vigilance au regard des spécificités départementales.

Pour ce faire, le département a mobilisé un partenariat avec une UFR de sociologie de l'université de Rennes 2. Les étudiants du master intervention et développement social, sous la direction d'un professeur de sociologie formé aux questions de protection de l'enfance, ont ainsi réalisé un premier diagnostic sur la base d'un état des connaissances sur le sujet et d'un recueil de témoignages auprès de 5 ODPE engagés dans des démarches de participation collective des enfants protégés. Ils ont ainsi élaboré trois scénarii en vue de recueillir la parole des enfants protégés sur le territoire. Le document final a été restitué aux professionnels à l'occasion d'un comité technique réunissant les membres du groupe de travail « participation » mis en place par l'ODPE\*.

\* Ce groupe de travail était composé de différents professionnels de la protection de l'enfance (chef de service vie sociale, conseillère en travail social, chargée mission direction enfance-famille, élue en charge de la protection de l'enfance, etc.).

D'autre part, des partenariats peuvent également se créer à la suite d'une demande spontanée d'un étudiant prenant directement attache auprès de la direction enfance-famille et/ou du référent ODPE pour proposer un appui sur certains travaux menés au sein de l'observatoire.

Pour l'ensemble de ces étudiants, la période de stage est encadrée par une convention tripartite entre le département, l'université et le stagiaire, précisant les modalités d'organisation (durée, éventuelle gratification, missions), d'encadrement (au sein de l'ODPE et à l'université) et d'évaluation. La diffusion d'offres de stage et l'accueil de stagiaires au sein de l'ODPE sont de nouveau des occasions de resserrer les liens entre observatoire départemental et monde universitaire. Pour ces étudiants, il peut s'agir d'un temps de stage obligatoire à effectuer dans le cadre de la validation de leur mémoire de fin d'étude dont le sujet porte sur une thématique de protection de l'enfance. Dans ce contexte, l'ODPE offre un terrain d'enquête riche et un accès facilité à un ensemble de professionnels du champ.

Nous avons rassemblé les thématiques diverses sur lesquelles ces étudiants en stage ont travaillé en 2022 (ci-dessous).

#### Graphique · Thématiques de travail des étudiants en stage au sein des ODPE en 2022



**Note** • N=92.

**Champ** • France métropolitaine et DROM.

**Source** • Enquête sur l'état des lieux des observatoires départementaux de la protection de l'enfance en France en 2022, traitement ONPE.

La mise en place de conseils de jeunes de la protection de l'enfance, l'élaboration d'outils statistiques ou encore l'aide à la mise en œuvre des missions confiées à l'ODPE, notamment en lien avec le suivi du schéma départemental, semblent être les principaux axes de travail privilégiés pour ces étudiants.

Nous observons également leur participation à la réalisation d'études plus longues et spécifiques, et notamment un travail sur les enfants confiés en situation de handicap, sur le devenir des enfants pris en charge à l'ASE ou encore deux études sur la scolarité des enfants protégés.

#### **Le soutien de recherches doctorales**

En 2022, 5 ODPE finançaient des contrats Cifre<sup>3</sup> dans le cadre de 6 recherches doctorales en cours. Ce chiffre masque par ailleurs un certain nombre de thèses qui ont été ou vont être soutenues en 2022, ce procédé étant mobilisé par certains départements depuis plusieurs années.

Le dispositif Cifre, créé en 1981, permet aux entreprises, et plus particulièrement ici aux collectivités locales, de bénéficier d'une aide financière pour recruter de jeunes doctorants dont les projets de recherche, menés en lien avec un laboratoire extérieur, conduiront à la soutenance d'une thèse. Par l'intermédiaire de ce dispositif, la direction enfance-famille recrute un étudiant, inscrit en doctorat et déjà diplômé d'un master, pour une durée de trois ans. Le département reçoit de l'Association nationale de la recherche et de la

3. Convention industrielle de formation par la recherche. L'association nationale de la recherche et de la technologie propose un ensemble de ressources pour accompagner la mise en œuvre de ces contrats Cifre : <https://www.anrt.asso.fr/fr/le-dispositif-cifre-7844>

technologie (ANRT), qui gère les conventions Cifre pour le compte du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, une subvention pour ces trois années. L'intérêt est alors de pouvoir bénéficier pour ces observatoires d'une compétence scientifique en interne.

Les étudiants en contrat Cifre repérés par l'enquête sont tous issus du champ des sciences humaines et sociales : ils participent à la réalisation de recherches en protection de l'enfance et contribuent à aider le département à disposer de données quantitatives et/ou qualitatives scientifiques et rigoureuses. Ces travaux de recherche viennent par ailleurs nourrir les missions confiées aux ODPE. Pour un département, le doctorant en contrat Cifre s'est vu également confier la mission de venir en appui à la définition des politiques publiques et à l'évolution des pratiques professionnelles. Ces six doctorants travaillent en lien avec le responsable de l'observatoire départemental. Voici les thématiques de travail repérées sur ces territoires.

**Tableau · Thématiques de travail des six doctorants en contrat Cifre en 2022**

Départements	Thématiques de travail du doctorant en contrat Cifre
Finistère	Les anciens enfants placés ayant maintenu des liens avec les professionnels qui les ont accompagnés.
Loire	Les enfants en protection de l'enfance et en situation de handicap.
Loire-Atlantique	Optimiser la sécurité affective et le développement socio-émotionnel des enfants placés en famille d'accueil : évaluation d'un programme d'intervention relationnelle par rétroaction vidéo.
Moselle	Le parcours pluriel des parents bénéficiaires du RSA.
Paris	La participation des enfants et des familles. Parcours des enfants victimes de violences sexuelles.

**Note** • N=92.

**Champ** • France métropolitaine et DROM.

**Source** • Enquête sur l'état des lieux des observatoires départementaux de la protection de l'enfance en France en 2022, traitement ONPE.

## Quelles ressources pour la recherche à l'ONPE ?

Articuler recherche et pratique est l'une des missions confiées à l'ONPE, qui travaille ainsi avec de nombreux observatoires départementaux pour soutenir la production et la diffusion de connaissances scientifiques à un niveau local.

L'ONPE, positionné comme animateur du réseau des ODPE, propose à ce titre un ensemble de ressources, exclusivement dédiées aux référents d'observatoires, qui peuvent permettre de créer des liens avec la communauté scientifique : la plateforme collaborative des ODPE, créée en 2021, le séminaire annuel des ODPE rassemblant de nombreux départements en présentiel, et enfin la présente enquête. Ces ressources dédiées sont notamment l'occasion de faire connaître des travaux scientifiques menés par les ODPE et l'ONPE, d'accéder à un réseau d'acteurs du champ de la recherche en protection de l'enfance mais aussi de partager des initiatives nationales et départementales en matière de recherches.

Outre ces moyens précités, d'autres ressources de l'ONPE sont mobilisables par les ODPE dans le cadre de leurs projets d'études, dont certaines peuvent être un pont vers la recherche et ainsi venir nourrir leurs réflexions. Ces ressources scientifiques peuvent permettre de faire connaître un ensemble de chercheurs investis sur des thématiques de protection de l'enfance, d'avoir accès à des connaissances scientifiques mais aussi à des pratiques intéressantes de prévention et d'intervention auprès des enfants protégés. Ces ressources mettent également en exergue des pans de la recherche aujourd'hui manquants, et qui pourraient donner lieu à la production d'études et de recherches locales et nationales.

### **Des rencontres régulières avec le monde de la recherche**

L'ONPE organise des temps de rencontres dans le champ de la protection de l'enfance. Outre l'objectif de créer des lieux d'échanges et de réflexion entre acteurs de différentes disciplines, ces formats ont l'intérêt supplémentaire de sensibiliser à la culture scientifique.

- **Les rencontres ONPE « Articulier recherches et pratiques en protection de l'enfance »** sont des webconférences en format court (1 h 30) présentant des travaux de recherche<sup>4</sup> qui ont été soutenus par le conseil scientifique de l'ONPE dans le cadre d'appels à projet. Ces rencontres permettent à des chercheurs de présenter les résultats de leurs études aux thématiques variées et d'échanger avec un professionnel ainsi que l'ensemble des participants. Accessibles à tous, ces webconférences participent au transfert de connaissances et enrichissent la réflexion partagée sur les besoins des enfants et les pratiques professionnelles : 41 % des ODPE se sont appuyés sur ces supports dans le cadre de leurs travaux quotidiens.

- **Les séminaires de recherche ONPE** ont l'objectif de dresser un état des lieux des connaissances sur une thématique de protection de l'enfance, à partir de travaux de chercheurs et d'échanges avec des praticiens. Ils permettent également de repérer les besoins de recherches en protection de l'enfance et d'identifier les questions qui restent à investiguer comme les freins et leviers pour les développer. Enfin, ils rassemblent des connaissances sur des dispositifs intéressants, en vue d'échanger sur les enjeux relatifs à la prévention et à la prise en charge des enfants protégés : 22 % des ODPE se sont saisis de ces séminaires en 2022. L'ONPE organise actuellement, en distanciel et en collaboration avec Idéal Connaissances, un cycle de séminaires autour des négligences<sup>5</sup>.

- **La journée du prix de thèse ONPE-Fondation de France.** Agissant ensemble en faveur de la recherche en protection de l'enfance, la Fondation de France et le conseil scientifique de l'ONPE organise tous les deux ans, et ce depuis 2017, un prix de thèse. Ce prix récompense une recherche doctorale en langue française portant sur la protection de l'enfance et ouverte à toutes les disciplines (sciences humaines et sociales, droit, psychologie, médecine, etc.). Le conseil scientifique de l'ONPE sélectionne la thèse lauréate. La remise du prix de thèse donne l'opportunité au lauréat mais aussi, depuis 2019, aux candidats finalistes, de présenter leurs recherches. Ce temps de communication et de réflexion constitue un moment d'échanges privilégiés entre ces jeunes chercheurs, les membres du conseil scientifique de l'ONPE et les acteurs de la protection de l'enfance. Le prix de thèse en est désormais à sa troisième édition<sup>6</sup>. La dernière journée s'est déroulée en 2022, en partenariat avec le département du Maine-et-Loire et l'université d'Angers, et a réuni une centaine de chercheurs.

- **Les journées d'études.** L'ONPE organise régulièrement des journées d'études ouvertes à l'ensemble des acteurs. En 2022, un partenariat inédit entre l'ONPE et la Société française de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent et des disciplines associées a permis d'organiser les premières rencontres nationales ASE-pédopsychiatrie. Cette journée a rassemblé près de 300 personnes, à la fois des professionnels socio-éducatifs, du champ médical, des représentants de départements, du secteur associatif, mais aussi issus de la communauté scientifique et des usagers de l'ASE. Cette journée a permis de réfléchir collectivement aux enjeux, comme aux initiatives existantes sur le territoire national, afin de favoriser un meilleur partenariat entre les services de protection de l'enfance et de la pédopsychiatrie<sup>7</sup>.

4. En 2023, ces rencontres « Articulier recherches et pratiques » visent à présenter : la recherche dirigée par Bénédicte Lavaud-Legendre sur « Parcours de vies et nouvelles formes de proxénétismes sur mineurs » ; celle dirigée par Bernard Golse sur les maternités adolescentes « Études qualitative de l'expérience subjective de la maternité chez des adolescentes accueillies en centre maternel francilien » ainsi que la recherche dirigée par Raphaële Miljkovitch « Apports de l'intervention relationnelle en contexte de protection de l'enfant », et relative à la présentation d'un programme d'intervention relationnel auprès des familles vulnérables.

5. Lors de la séance du 20 janvier 2023, plus de 700 personnes étaient inscrites et parmi elles plus de 80 départements représentés, ce qui montre l'intérêt suscité par ces questions qui gagnent en visibilité. [En savoir plus](#)

6. Trois prix ont été décernés : en 2017 à Sarra Chaïeb pour sa thèse de sociologie « À l'épreuve du placement. Renégociations identitaires de personnes issues de familles immigrées ayant été accueillies en protection de l'enfance » ; en 2019 à Guillaume Périssol pour sa thèse d'histoire « Le droit chemin : jeunes délinquants en France et aux États-Unis au milieu du XX<sup>e</sup> siècle » et en 2021, à Nathalie Botella pour sa thèse en psychologie « Modélisation psychodynamique des processus psychiques de la médiatisation des visites parent-enfant lors d'un déplacement précoce ».

7. Le présent document vise à rendre compte des interventions et des échanges qui ont eu lieu durant le séminaire ASE pédopsychiatrie : <https://onpe.gouv.fr/actualite/journee-nationale-rencontre-ase-pedopsychiatrie>

### **Le soutien de projets scientifiques**

L'ONPE s'est également vu confier la mission de contribuer à améliorer la connaissance et de construire des savoirs sur les questions de mises en danger et de protection des enfants. Pour assurer cette mission, l'ONPE encourage la recherche sur ces questions en proposant des appels à projets de recherche.

• **Les appels à projets.** Tous les ans, l'ONPE lance, avec l'appui de son conseil scientifique, deux appels à projets de recherche : un appel « ouvert » destiné à encourager les projets de recherches dans le champ de la protection de l'enfance, l'adoption et l'accès aux origines personnelles et un appel dit « thématique ». La thématique est arrêtée chaque année par le conseil scientifique et validée par le conseil d'administration de France enfance protégée. En 2023, elle porte sur « parentalité et protection de l'enfance »<sup>8</sup>. Les travaux sélectionnés chaque année à la fin du premier semestre sont ensuite soutenus, suivis et validés par le conseil scientifique et publiés sur le site de l'ONPE.

Dans ce cadre, l'enquête a révélé que des chercheurs ont ainsi pu travailler en collaboration avec un référent ODPE en répondant aux appels à projets ouverts ou thématiques proposés par l'ONPE : les financements obtenus permettent aux chercheurs, comme aux départements investis, de pouvoir mener des études rigoureuses qui viennent répondre à des besoins de connaissances sur un territoire.

### **Un éclairage sur des productions scientifiques**

Certains référents ODPE se sont saisis de l'enquête pour rappeler la nécessité d'être régulièrement alertés sur les dernières actualités en protection de l'enfance au regard de l'ampleur des informations disponibles. L'ONPE réalise chaque année de nombreux travaux (études, dossiers thématiques, notes, livret, etc.), accompagnés pour certains de fiches synthétiques. Certaines de ces publications mettent en lumière des travaux de recherche qui peuvent être un appui pour les référents ODPE souhaitant investir leurs projets d'études :

• **Les ONPE Synthèses.** L'*ONPE Synthèses* est un format court de publication de quatre pages qui paraît tous les deux mois et qui a vocation à s'adresser à tous les acteurs de la protection de l'enfance mais aussi aux chercheurs, aux formateurs ou encore aux étudiants. Conçue comme un outil de transfert de connaissances, cette publication vise à présenter des éléments de connaissances de façon synthétique et accessible autour d'un thème inscrit dans l'actualité de la protection de l'enfance. Une sous-collection de l'*ONPE Synthèses*, intitulé « Écho de la recherche en protection de l'enfance » met particulièrement en perspective des travaux de recherche intéressants dans le champ de la protection de l'enfance<sup>9</sup>.

D'autres ressources de l'ONPE peuvent être mobilisées afin d'être informés des dernières publications scientifiques en protection de l'enfance *via* le site internet de l'ONPE ([www.onpe.gouv.fr](http://www.onpe.gouv.fr)), la lettre de l'ONPE<sup>10</sup> ou encore la liste des publications de l'ONPE régulièrement mise à jour<sup>11</sup>.

L'ONPE a par ailleurs lancé en février 2023 une vidéothèque scientifique sur la protection de l'enfance (chaîne YouTube<sup>12</sup>). Cette chaîne à destination du grand public comme des acteurs de la protection de l'enfance (chercheurs, professionnels, étudiants, etc.) propose des vidéos de formats diversifiés (allant de 3 minutes à 1 h), ayant un caractère scientifique et pluridisciplinaire. Ces vidéos peuvent être utilisées par les référents ODPE pour apporter des mises de départ, lors de réunions institutionnelles ou de groupes de travail, en disposant d'un état actualisé des connaissances sur des sujets variés (loi du 7 février 2022, prostitution des mineurs, scolarité des enfants protégés, etc.).

Enfin, il est à noter que l'ONPE et son équipe peuvent proposer un appui méthodologique ponctuel dans le cadre de travaux et d'études menés par l'ODPE. Des temps d'échanges conjoints peuvent ainsi être organisés, à l'occasion d'un groupe de travail par exemple, pour réfléchir à la formalisation d'un cadre méthodologique ou à l'analyse de données relatives à une étude menée par l'ODPE. Des documents complémentaires sont mobilisables dans ce cadre, et notamment un guide méthodologique sur la manière de conduire des recherches sur le devenir des enfants confiés, à l'usage des départements et des associations<sup>13</sup>. Par ailleurs, dans une note

8. <https://onpe.gouv.fr/actualite/lancement-deux-appels-projets-lonpe-pour-2023>

9. Le dernier numéro de l'*ONPE Synthèses* « Écho de la recherche en protection de l'enfance », publié en mars 2023, présente les résultats de la thèse de Sarra Chaïeb « Construction identitaire en situation de placement : repenser les liens et les origines » [\[en ligne\]](#)

10. L'ONPE publie tous les mois une newsletter permettant d'être tenu régulièrement informé de l'actualité en protection de l'enfance, des publications et des événements de l'ONPE. [Pour s'abonner en ligne](#)

11. Voir le catalogue de l'ONPE avec la liste de l'ensemble de ses publications [\[en ligne\]](#)

12. Chaîne YouTube de l'ONPE [ici](#)

13. Ce guide méthodologique, construit par Sarra Chaïeb, est disponible [\[en ligne\]](#)

récente, l'ONPE propose d'accompagner tout un chacun dans une démarche d'appropriation des chiffres relatifs à la maltraitance intrafamiliale<sup>14</sup>. Cette publication met en évidence les enjeux méthodologiques à connaître pour obtenir des chiffres robustes et les utiliser de manière rigoureuse. Ces questions sont centrales pour de nombreux professionnels qu'ils soient scientifiques, intervenants de la protection de l'enfance ou encore acteurs politiques et institutionnels.

---

14. [https://onpe.gouv.fr/system/files/publication/note\\_chiffrer\\_les\\_maltraitances\\_web.pdf](https://onpe.gouv.fr/system/files/publication/note_chiffrer_les_maltraitances_web.pdf)

## CONCLUSION

La présente enquête met en évidence l'intérêt des missions portées par les ODPE et la place qu'ils occupent actuellement dans le champ de la protection de l'enfance. Aujourd'hui, 90 départements déclarent avoir un observatoire. Ceux-ci ont des organisations et des moyens variés. Pour autant, leurs fonctionnements restent proches avec des instances stratégiques (de type comité de pilotage), des commissions thématiques et des journées annuelles.

Les résultats de cette enquête mettent en évidence plusieurs axes de travail au sein des ODPE, en lien avec les missions qui leur sont confiées par le législateur<sup>16</sup>. Les ODPE sont d'abord un lieu d'échange partenarial à un niveau local. Ainsi, l'enquête montre les liens noués au sein de ces ODPE entre les acteurs de la justice, les services du département (protection de l'enfance, protection maternelle et infantile, services sociaux de polyvalence), de l'Éducation nationale, du soin, mais aussi avec le secteur associatif habilité. Les évolutions récentes montrent également l'intérêt de considérer ces observatoires comme un lieu qui permette la représentation des usagers (Adepape, Repairs, ATD, etc.) et pour certains observatoires, la mise en place de démarches de participation collective des enfants protégés, voire des familles.

Ces observatoires sont également des lieux d'élaboration de la politique publique locale, *via* la participation aux schémas départementaux. Cette participation de l'ODPE peut prendre différentes formes, allant de la phase d'élaboration, de suivi ou encore du bilan du schéma départemental. Dans certains départements, la montée en charge des missions d'observation au sein des ODPE participe également à cette élaboration de la politique publique locale de la protection de l'enfance. Certains ODPE travaillent ainsi à mieux comprendre l'évolution des besoins des enfants et à donner une meilleure visibilité de l'offre disponible à un niveau local. Sur ce point, il est intéressant de voir que plusieurs ODPE ont développé une expertise quantitative et/ou qualitative sur la protection de l'enfance, soit en interne, soit en partenariat avec la communauté scientifique. Dans certains territoires, les ODPE ont ainsi noué des partenariats avec des universités ou des écoles en travail social pour produire des connaissances sur la protection de l'enfance au local.

Enfin, certains ODPE ont investi la mission d'élaboration des plans pluriannuels des besoins en formation sur le territoire. La mise en œuvre de cette mission comme la consolidation des partenariats avec les universités et les écoles de formations en travail social sont particulièrement intéressants pour penser les questions aujourd'hui prégnantes liées à l'attractivité des métiers, aux compétences professionnelles ou encore au partage d'une culture commune.

L'ONPE anime depuis plusieurs années le réseau des observatoires départementaux de protection de l'enfance et est en lien régulier avec les référents ODPE pour les soutenir dans la mise en œuvre de leurs missions. Ces actions seront encore renforcées dans les mois et les années à venir, la loi du 7 février 2022 rappelant que l'ONPE assure les missions de centre national de ressources.

Pour ne donner qu'un exemple de ces liens resserrés, l'adoption de la loi du 7 février 2022 relative à la protection des enfants a conduit plusieurs référents ODPE à solliciter l'ONPE sur la nécessité pour eux d'assurer un travail de veille juridique et la mise en place d'actions locales

---

16. Missions précisées au sein du CASF, art. L226-3-1.

favorisant l'appropriation du droit en vigueur par les professionnels de terrain. Répondant à cette demande, l'ONPE a publié en mai 2022 une note juridique ciblée sur le sujet<sup>17</sup> et a assuré de nombreuses demandes d'interventions, formulées par les ODPE au cours de l'année.

La loi du 7 février 2022 contient également des dispositions ayant pour objectif de renforcer la gouvernance territoriale. Comme le rappelait l'ONPE dans une note juridique sur la loi, publiée en mai 2022<sup>18</sup>, la loi ne modifie pas en profondeur l'organisation existante mais lance en revanche plusieurs pistes de travail à la disposition des départements volontaires. Il en est ainsi de l'expérimentation des comités départementaux de protection de l'enfance qui s'ajoutent aux ODPE.

Pour rappel, l'article 37 de la loi du 7 février 2022 propose cette expérimentation dans les départements volontaires. Cette nouvelle instance a fait l'objet de très vifs débats au Sénat entre ceux qui y étaient favorables et ceux qui craignaient une superposition d'instances notamment au regard de la composition et des missions des ODPE. La disposition finalement adoptée propose une expérimentation sur cinq ans d'un comité départemental, coprésidé par le président du département et le représentant de l'État dans le département (alors que l'ODPE est lui présidé uniquement par le président du département). Selon la loi, cette instance réunit au moins une fois par an, les acteurs locaux intervenant dans le champ de la protection de l'enfance. Le texte énonce une liste limitative de membres comprenant : les services départementaux, les services de l'État, les acteurs de la justice, les organismes débiteurs de prestations familiales, mais aussi des professionnels de la protection de l'enfance et des gestionnaires d'établissements. L'expérimentation d'un comité départemental se fait à droit constant. Les missions des ODPE restent inchangées, notamment en ce qui concerne la production de connaissances à un niveau local, l'élaboration et le suivi du schéma départemental de protection de l'enfance. Le décret d'application n° 2022-1730 du 30 décembre 2022 revient sur les missions confiées à ce comité départemental et rappelle que l'observatoire départemental est membre de droit de ce comité. Le texte ajoute que ce comité départemental « s'appuie sur les données, analyses et propositions produites par l'observatoire départemental de protection de l'enfance, notamment dans le cadre de son suivi du schéma départemental de protection de l'enfance ». Il sera donc intéressant de voir le contenu et la qualité des articulations trouvées entre ces deux instances lors du bilan de cette expérimentation.

Cette enquête est enfin l'occasion de rappeler l'importance d'un soutien politique et institutionnel à la fois pour assurer la pérennité de ces observatoires mais aussi la visibilité de leurs travaux. Ce portage est nécessaire à un niveau local mais aussi national. Il a été conforté par les premiers mouvements de contractualisation qui comprenaient des objectifs concernant directement les ODPE<sup>19</sup>, et pourraient être renouvelés dans les mois à venir<sup>20</sup>.

---

17. [https://www.oned.gouv.fr/system/files/publication/note\\_juri\\_loi\\_2022\\_mai\\_2022\\_ok2.pdf](https://www.oned.gouv.fr/system/files/publication/note_juri_loi_2022_mai_2022_ok2.pdf)

18. [https://www.oned.gouv.fr/system/files/publication/note\\_juri\\_loi\\_2022\\_mai\\_2022\\_ok2.pdf](https://www.oned.gouv.fr/system/files/publication/note_juri_loi_2022_mai_2022_ok2.pdf), p. 59

19. Pour rappel, l'instruction du 18 février 2022 relative à la contractualisation propose parmi les engagements soutenus le fait de « systématiser la participation des enfants et des jeunes aux ODPE » ou plus globalement, dans les engagements dit « transverses » de renforcer l'ODPE.

20. Il est par ailleurs intéressant de noter que l'instruction du 18 février 2022 associe l'ODPE à cette démarche de contractualisation puisqu'il est sollicité pour avis dans le cadre du suivi et de l'évaluation de ladite démarche.

## ANNEXES

TABLEAU A. Commissions ou groupes de travail mis en place au sein des ODPE en 2022-2023

THÉMATIQUE	N°	DÉPARTEMENT	INTITULÉ DU GROUPE DE TRAVAIL
<b>1 FORMATION</b>	19	CORRÈZE	Formation
	20	CORSE	Groupe formation des acteurs en protection de l'enfance
	22	CÔTES-D'ARMOR	Formation
	23	CREUSE	Conférence annuelle et formation continue
	24	DORDOGNE	La formation
	27	EURE	La formation des éducateurs
	29	FINISTÈRE	Commission formations-colloques
	31	HAUTE-GARONNE	Formation
	34	HÉRAULT	Formation
	38	ISÈRE	Commission formation
	45	LOIRET	Commission formation des professionnels intervenant en protection de l'enfance
	49	MAINE-ET-LOIRE	Formations et journées professionnelles
	77	SEINE-ET-MARNE	Formation
	79	DEUX-SÈVRES	Commission formations et journées professionnelles
	80	SOMME	Formation
	83	VAR	Formations interinstitutionnelles
	87	HAUTE-VIENNE	La formation
	93	SEINE-SAINT-DENIS	Développement d'une culture commune et des formations interinstitutionnelles
973	GUYANE	La formation continue	
974	LA RÉUNION	Formation professionnelle	
<b>2 LA PARTICIPATION DES USAGERS</b>	1	AISNE	Place des usagers
	21	CORSE	Groupe participation des enfants à l'OCPE
	23	CREUSE	Création d'un comité d'usagers
	34	HÉRAULT	Comité des jeunes
	35	ILLE-ET-VILAINE	La participation des jeunes
	37	INDRE-ET-LOIRE	Participation des enfants
	45	LOIRET	Commission parole de l'enfant et de sa famille
	47	LOT-ET-GARONNE	La place des usagers
	49	MAINE-ET-LOIRE	Participation citoyenne
	54	MEURTHE-ET-MOSELLE	Participation des publics accueillis et accompagnés dans la politique de protection de l'enfance départementale. Comment mieux intégrer la parole et le ressenti des publics accueillis et accompagnés ? Comment les rendre acteurs de l'ODPE ?
	59	NORD	La participation des enfants
	63	PUY-DE-DÔME	Créer un conseil des jeunes en protection de l'enfance
	64	PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	Adepape Repairs
	69	MÉTROPOLE DE LYON	Participation des personnes concernées
	78	YVELINES	La participation des enfants et jeunes en situation de vulnérabilité sur le territoire
	79	DEUX-SÈVRES	Commission jeunes et familles
	93	SEINE-SAINT-DENIS	Développement de la participation des usagers en protection de l'enfance
973	GUYANE	La participation des jeunes et des familles au sein de l'ODPE	

<b>3</b> <b>RECUEIL DE DONNÉES /</b> <b>ANALYSES STATISTIQUES</b>	22	CÔTES-D'ARMOR	Partage de la donnée
	23	CREUSE	Études statistiques
	35	ILLE-ET-VILAINE	Analyse de la donnée
	45	LOIRET	Commission observation, production d'analyse de données chiffrées
	59	NORD	La donnée en protection de l'enfance
	64	PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	Atelier statistiques
	72	SARTHE	Les données chiffrées de la prévention protection de l'enfance
	83	VAR	Données chiffrées
	973	GUYANE	Les données chiffrées de la protection de l'enfance
	974	LA RÉUNION	Recueil et analyse des données

<b>4</b> <b>SCHÉMA DÉPARTEMENTAL</b>	15	CANTAL	Suivi des actions du schéma départemental
	28	EURE-ET-LOIR	Construction du schéma départemental
	34	HÉRAULT	Le suivi du schéma départemental
	38	ISÈRE	Commission Schéma enfance famille
	47	LOT-ET-GARONNE	Le suivi du schéma départemental
	49	MAINE-ET-LOIRE	Suivi SDEF
	79	DEUX-SÈVRES	Comité de suivi du schéma départemental
	83	VAR	Suivi du schéma départemental
	973	GUYANE	Le suivi du schéma territorial de prévention et de protection de l'enfance 2020-2024

<b>5</b> <b>PROJET POUR L'ENFANT /</b> <b>PARCOURS DE L'ENFANT</b>	1	AIN	Projet pour l'enfant
	2	AISNE	Sécurisations des parcours
	6	ALPES-MARITIMES	Éviter les ruptures
	11	AUDE	Le PPE
	27	EURE	Le suivi du parcours de l'enfant
	47	LOT-ET-GARONNE	La sécurisation des parcours

<b>6</b> <b>L'OFFRE D'ACCUEIL EN</b> <b>PROTECTION DE L'ENFANCE</b>	2	AISNE	Adaptation de l'offre d'accueil
	6	ALPES-MARITIMES	Développer une offre adaptée et innovante pour les enfants confiés
	15	CANTAL	Étayage du dispositif de placement
	47	LOT-ET-GARONNE	Adaptation des dispositifs et de l'offre d'accueil
	49	MAINE-ET-LOIRE	Offre de placement et interventions à domicile
	54	MEURTHE-ET-MOSELLE	L'intervention à domicile au regard des nouveaux enjeux de la protection de l'enfance Adaptation des mesures éducatives à l'évolution des familles et continuité éducative

<b>7</b> <b>PRÉVENTION PRÉCOCE /</b> <b>SPÉCIALISÉE</b>	2	AISNE	Prévention
	6	ALPES-MARITIMES	S'engager dans la prévention pour anticiper la protection
	10	AUBE	Commission prévention spécialisée
	11	AUDE	Le repérage et la transmission des situations de danger
	22	CÔTES-D'ARMOR	La prévention
	47	LOT-ET-GARONNE	La prévention

<b>8</b> <b>PROSTITUTION</b> <b>DES MINEURS</b>	1	AIN	Conduites prostitutionnelles mineurs ASE
	33	GIRONDE	Prostitution des mineurs
	57	MOSELLE	La prostitution des mineurs en Moselle
	69	MÉTROPOLE DE LYON	Prostitution des mineurs
	76	SEINE-MARITIME	Lutte contre la prostitution des mineurs

<b>9</b> <b>SCOLARITÉ</b>	13	BOUCHES-DU-RHÔNE	La scolarité
	54	MEURTHE-ET-MOSELLE	La scolarité et l'insertion professionnelle des enfants et adolescents confiés à l'aide sociale à l'enfance. Comment accompagner les enfants et donner de l'ambition aux jeunes confiés à l'ASE ? Quelles coordinations et coopérations entre les établissements scolaires, les établissements d'accueil, l'ASE et les familles pour développer les compétences et favoriser la réussite de l'enfant et du jeune adulte ?
	65	HAUTES-PYRÉNÉES	La scolarité
	88	VOSGES	La scolarité des mineurs et jeunes majeurs confiés et accompagnés par l'ASE 88

<b>10</b> <b>REPÉRAGE / ÉVALUATION</b> <b>DES SITUATIONS</b>	6	ALPES-MARITIMES	Repérer les situations de danger ou en risque de l'être
	13	BOUCHE-DU-RHÔNE	Informations préoccupantes
	72	SARTHE	L'évaluation du danger en protection de l'enfance
	974	LA RÉUNION	Suivi des évaluations

<b>11</b> <b>JEUNES À DIFFICULTÉS</b> <b>MULTIPLES</b>	13	BOUCHE-DU-RHÔNE	Les cas complexes
	49	MAINE-ET-LOIRE	La prise en charge des situations complexes
	54	MEURTHE-ET-MOSELLE	Prise en charge des enfants à besoins spécifiques (santé, santé mentale, troubles du comportement, traumas). Quels coopérations et dispositifs développer pour permettre leur prise en charge dans le respect de leurs besoins tout en stabilisant les parcours ?
	65	HAUTES-PYRÉNÉES	Jeunes à difficultés multiples

<b>12</b> <b>LE SOUTIEN À LA</b> <b>PARENTALITÉ</b>	6	ALPES-MARITIMES	Soutenir la parentalité pour anticiper le danger
	27	EURE	L'accompagnement des parents des enfants confiés / Les liens parents-enfants
	65	HAUTES-PYRÉNÉES	La parentalité

<b>13</b> <b>LA SANTÉ DES ENFANTS</b> <b>PROTÉGÉS</b>	49	MAINE-ET-LOIRE	Besoins en santé des enfants protégés
	69	RHÔNE	La santé des enfants confiés
	94	VAL-DE-MARNE	La santé des mineurs

<b>14</b> <b>ÉVOLUTION DES PRATIQUES</b> <b>PROFESSIONNELLES</b>	2	AISNE	Évolution des pratiques professionnelles
	6	ALPES-MARITIMES	Moderniser les pratiques professionnelles pour garantir l'attractivité des métiers du social
	47	LOT-ET-GARONNE	L'évolution des pratiques professionnelles

<b>AUTRES THÉMATIQUES</b>	1	AIN	Espace numérique professionnel (partenaires/membres ODPE) / Rédaction et suivi de protocole
	6	ALPES-MARITIMES	Développer une démarche d'amélioration continue de la qualité Moderniser les outils de pilotage Institutionnaliser la coordination avec l'ensemble des partenaires intervenant dans la prévention et la protection de l'enfance
	23	CREUSE	Veille juridique
	27	EURE	L'accès au sport et à la culture pour les enfants confiés
	33	GIRONDE	Violences intrafamiliales / groupe pluridisciplinaire du CHU urgences pédiatriques et UAPED
	39	JURA	Rencontres interinstitutionnelles
	49	MAINE-ET-LOIRE	Études recherche et prospectives
	54	MEURTHE-ET-MOSELLE	Accueil d'urgence : Comment mieux concilier les besoins fondamentaux de l'enfant et l'accueil d'urgence en protection de l'enfance ?
	59	NORD	Les enfants victimes de violences conjugales
	66	PYRÉNÉES-ORIENTALES	Les évaluations des établissements et services
	69	RHÔNE	Jeunes majeurs
	69	MÉTROPOLE DE LYON	Émancipation des jeunes
	72	SARTHE	Les visites en présence d'un tiers / l'interconnaissance interinstitutionnelle
	79	DEUX-SÈVRES	Commission communication
	76	SEINE-MARITIME	Comité de suivi interventions à domicile
	89	YONNE	Un comité technique étude : susciter, recenser, prescrire ou réaliser des travaux de recherche (étude, analyse, veille, ...) en matière de politique de protection de l'enfance. Un comité technique communication : assurer la mise en œuvre des objectifs opérationnels à caractère événementiel ou communicant, qu'ils visent le renforcement du lien ou la visibilité de la politique de protection de l'enfance.
	972	MARTINIQUE	Groupe de travail contractualisation préfet/CTM/ARS en prévention et protection de l'enfance
976	MAYOTTE	Mineurs non accompagnés	

**Note** • N=92.

**Champ** • France métropolitaine et DROM.

**Source** • Enquête sur l'état des lieux des observatoires départementaux de la protection de l'enfance en France en 2022, traitement ONPE.

**TABLEAU B. Conférences réalisées au sein des ODPE en 2021-2022**

THÉMATIQUE	N°	DÉPARTEMENT	INTITULÉ DE LA CONFÉRENCE
<b>1 LES VIOLENCES INTRA-FAMILIALES</b>	22	CÔTES-D'ARMOR	Impacts des violences conjugales
	31	HAUTE-GARONNE	Les violences intrafamiliales
	32	GERS	L'impact des violences auprès des enfants
	44	LOIRE-ATLANTIQUE	Les effets sur les enfants des violences dans le couple
	77	SEINE-ET-MARNE	Les violences conjugales et l'exposition des enfants aux violences conjugales
	83	VAR	Les violences faites aux enfants
	87	HAUTE-VIENNE	L'enfant au coeur des violences intrafamiliales
	93	SEINE-SAINT-DENIS	Les violences éducatives ordinaires
	94	VAL-DE-MARNE	Les enfants co-victime de violences conjugales
<b>2 BESOINS FONDAMENTAUX DE L'ENFANT</b>	22	CÔTES-D'ARMOR	Les besoins fondamentaux de l'enfant
	23	CREUSE	Comment créer une culture commune à l'ensemble des professionnels de la protection de l'enfance sur la thématique des besoins fondamentaux des enfants
	31	HAUTE-GARONNE	Les besoins fondamentaux de l'enfant
	34	HÉRAULT	Les besoins fondamentaux de l'enfant
	72	SARTHE	Les besoins fondamentaux de l'enfant
	83	VAR	Les besoins fondamentaux des enfants
	85	VENDÉE	Besoins fondamentaux de l'enfant
<b>3 LA PARTICIPATION DES ENFANTS / DES FAMILLES</b>	22	CÔTES-D'ARMOR	La participation
	31	HAUTE-GARONNE	Réussir la participation des familles et donner la parole aux jeunes
	54	MEURTHE-ET-MOSELLE	Engagement citoyen de proximité en prévention protection de l'enfance
	66	PYRÉNÉES-ORIENTALES	« La liberté » discutée avec le comité des jeunes
	75	PARIS	Participation des enfants et des familles
	87	HAUTE-VIENNE	Participation des personnes accompagnées en protection de l'enfance
	93	SEINE-SAINT-DENIS	La place des usagers et de leur parole dans les écrits
<b>4 LÉGISLATION / DROITS DE L'ENFANT</b>	22	CÔTES-D'ARMOR	Droits de l'enfant
	29	FINISTÈRE	L'évolution de la loi
	38	ISÈRE	Présentation évolutions législatives (2022) à destination de l'ensemble des professionnels de la protection de l'enfance
		LOIRE	La politique enfance
	75	PARIS	Le statut de l'enfant
	83	VAR	Les droits de l'enfant
<b>5 LA PROSTITUTION DES MINEURS</b>	34	HÉRAULT	La prostitution
	44	LOIRE-ATLANTIQUE	Les pratiques prostitutionnelles des mineur.e.s
	60	OISE	La prostitution des mineurs
	65	HAUTES-PYRÉNÉES	La prostitution des mineurs : mieux comprendre pour mieux accompagner
	75	PARIS	Prostitution des mineurs
	95	VAL-D'OISE	Lutte contre la prostitution des mineurs confiés

<b>6</b> <b>LA SANTÉ / LE HANDICAP</b>	26	DRÔME	La santé des enfants
	29	FINISTÈRE	La santé des enfants protégés
	33	GIRONDE	Secret médical et maltraitance
	53	MAYENNE	Handicap et protection de l'enfance
	93	SEINE-SAINT-DENIS	Protection de l'enfance et santé mentale
	972	MARTINIQUE	La santé mentale en protection de l'enfance
<b>7</b> <b>PARENTALITÉ</b>	10	AUBE	La compétence des familles : utopie ou réalité Réussir la protection de l'enfance avec les familles en précarité Le lien parent-enfant : maintien, rupture... les limites Les liens pathologiques enfants/parents souffrant de troubles psychiques
	65	HAUTES-PYRÉNÉES	Parentalité : quels droits pour quelle place » en protection de l'enfance
	67	COLLECTIVITÉ D'ALSACE	Compétences et potentialités des familles et de leur entourage en protection de l'enfance Les concepts de conférences familiales et de maisons des familles, deux approches innovantes.
	85	VENDÉE	Accompagnement à la parentalité
	93	SEINE-SAINT-DENIS	Les conférences familiales
<b>8</b> <b>ADOLESCENTS / JEUNES MAJEURS</b>	10	AUBE	Ces adolescents en mutation
	76	SEINE-MARITIME	Jeunes majeurs
	80	SOMME	Forum sur l'insertion et l'autonomie des jeunes relevant de l'ASE
	83	VAR	La radicalisation des adolescents
<b>9</b> <b>ATTACHEMENT / QUALITÉ DES LIENS DE L'ENFANT</b>	32	GERS	Attachement et délaisement en protection de l'enfance
	56	MORBIHAN	L'attachement
	64	PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	Les troubles de l'attachement
	89	YONNE	La question de l'attachement
<b>10</b> <b>LES PROFESSIONNELS EN PROTECTION DE L'ENFANCE</b>	83	VAR	Mieux travailler ensemble en protection de l'enfance
	85	VENDÉE	Professionnels de l'enfance : la protection en questions
<b>11</b> <b>VIOLENCES SEXUELLES</b>	31	HAUTE-GARONNE	Enfants, adolescents et violences sexuelles
	53	MAYENNE	Inceste et violences sexuelles
<b>12</b> <b>SEXUALITÉ</b>	85	VENDÉE	Les comportements sexuels problématiques
	93	SEINE-SAINT-DENIS	La vie affective et sexuelle des jeunes placés
<b>AUTRES THÉMATIQUES</b>	10	AUBE	La sociothérapie non punitive en institution Les enjeux de l'évaluation interne Les visites médiatisées « Pour l'éthique de la déliance et de la reliance »
	23	CREUSE	Les vulnérabilités du public en protection de l'enfance
	29	FINISTÈRE	Les personnes ressources dans l'environnement de l'enfant
	34	HÉRAULT	Retour événements dramatiques
	47	LOT-ET-GARONNE	Enjeux de coopérations territoriales autour de la prise en charge des besoins multidimensionnels des jeunes à « multiples vulnérabilités », en « situation complexe »
	53	MAYENNE	Intervention de protection de l'enfance à domicile

<b>AUTRES THÉMATIQUES</b>	54	MEURTHE-ET-MOSELLE	Le pouvoir d'agir dans l'action sociale
	75	PARIS	Repérage de la maltraitance Référence éducative Admission de l'enfant
	89	YONNE	Rupture des parcours avec l'intervention de Monsieur Ludovic Jamet : « La prévention des ruptures de parcours pour les jeunes bénéficiant de mesures de protection de l'enfance : des motifs et facteurs de rupture à l'élaboration de stratégies d'action ».
	93	SEINE-SAINT-DENIS	Le numérique en protection de l'enfance La fugue en protection de l'enfance La sécurité affective et le bien-être des enfants pris en charge
	94	VAL-DE-MARNE	Le milieu ouvert Les fratries
	974	LA RÉUNION	Enfant protégé confié à un proche dans les territoires ultramarins

**Note** • N=92.

**Champ** • France métropolitaine et DROM.

**Source** • Enquête sur l'état des lieux des observatoires départementaux de la protection de l'enfance en France en 2022, traitement ONPE.

**TABLEAU C. Historique des publications des ODPE en 2020-2022**

AXES PRINCIPAUX	N°	DÉPARTEMENT	NOM DE LA PUBLICATION	THÉMATIQUE	ANNÉE
<b>1</b> <b>LES RAPPORTS DE L'OBSERVATOIRE DÉPARTEMENTAL DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE</b>	13	BOUCHE-DU-RHÔNE	Rapport ODPE		2021 2022
	24	DORDOGNE	Rapport ODPE		2020 2021
	25	DOUBS	Rapport ODPE de l'année 2020 Rapport ODPE de l'année 2021	La prostitution des mineurs Les situations complexes, les conférences familiales	2021 2022
	27	EURE	Rapport de l'ODPE	Données départementales	2019
	31	HAUTE-GARONNE	Bilan de l'ODPE		2021
	36	INDRE	Rapport annuel		2020 2021
	57	MOSELLE	La lettre de l'ODPE 57	Les jeunes majeurs issus de l'aide sociale à l'enfance	2021
	65	HAUTES-PYRÉNÉES	Rapport ODPE		2018- 2021
	64	PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	Bilan ODPE 2019-2020		2020
	66	PYRÉNÉES-ORIENTALES	Rapport annuel ODPE 66		2021
	76	SEINE-MARITIME	Rapport ODPE		2019 2020
	79	DEUX-SÈVRES	Rapport d'activité de l'ODPE 79		2022
	87	HAUTE-VIENNE	Rapport de la conférence ODPE		2021
	976	MAYOTTE	Rapport d'activité		2022
<b>2</b> <b>DONNÉES CHIFFRÉES DÉPARTEMENTALES ET ANALYSES STATISTIQUES</b>	2	AISNE	Chiffres clés ODPE	Recueil et analyse des données en lien avec la protection de l'enfance	2019 2021
	3	ALLIER	Données enfances familles	Données statistiques Prévention/protection du département	2020 2021
	5	HAUTES-ALPES	Chiffres clés ODPE	Chiffres DREES 2021	2022
	11	AUDE	Protocole partenarial relatif aux IP et signalements	Informations préoccupantes et signalements	2022
	23	CREUSE	Rapport ODPE	Données statistiques	2021
	29	FINISTÈRE	Portrait du Finistère	Indicateurs de contexte et de protection de l'enfance	2022
	32	GERS	Rapport ODPE missions protection de l'enfance	Statistiques années 2019/2020/2021	2017- 2021
	33	GIRONDE	Éléments clés de la protection de l'enfance en Gironde		2020
	44	LOIRE-ATLANTIQUE	Numéro Regard sur la protection de l'enfance	Données prévention et protection de l'enfance 2020	2020 2021
	50	MANCHE	La protection de l'enfance de 2018 en chiffres		2019
	60	OISE	Données en protection de l'enfance	Statistiques en protection de l'enfance	2022
	63	PUY-DE-DÔME	Présentation statistiques de l'année	Statistiques en protection de l'enfance	2020 2022

<b>2</b> <b>DONNÉES CHIFFRÉES DÉPARTEMENTALES ET ANALYSES STATISTIQUES</b>	72	SARTHE	Bulletin de l'ODPE	Infos nationales, départementales et données chiffrées de 2019	2020
	85	VENDÉE	État des lieux annuel des IP	Informations préoccupantes	2020 2021
	976	MAYOTTE	Bilan ODPE	Chiffres clés partenaires et département	2022

<b>3</b> <b>LA PARTICIPATION DES ENFANTS ET DE LEURS FAMILLES</b>	4	ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE	Diagnostic participation	La participation des jeunes et de la famille à l'ODPE	2022
	27	EURE	Rapport d'enquête de satisfaction des enfants confiés	Avis des enfants sur leur prise en charge	2022 2023
			Rapport sur la satisfaction des parents des enfants confiés	Avis des parents sur la prise en charge ASE	
	57	MOSELLE	La lettre de l'ODPE 57	La participation des jeunes au dispositif de la protection de l'enfance	2022
	65	HAUTES-PYRÉNÉES	Aide sociale à l'enfance et parentalité : conseil départemental 65	Expression des parents en protection de l'enfance	2020
	75	PARIS	Guide ressources participation et parole de l'enfant	Participation de l'enfant	2020
	76	SEINE-MARITIME	Enquête Conseil de vie social Benchmark sur la participation collective des enfants	CVS/ ESSMS Participation collective des enfants	2021
80	SOMME	Livret « REGARDS »	Recueil de paroles des enfants et des jeunes accompagnés en protection de l'enfance dans le département	2021	

<b>4</b> <b>LA PROSTITUTION DES MINEURS</b>	13	BOUCHE-DU-RHÔNE	Étude sur la prostitution des mineurs	Prostitution des mineurs	2021
	25	DOUBS	Rapport ODPE de l'année 2020	La prostitution des mineurs	2021
	59	NORD	Conduites prostitutionnelles dans le Nord	Prostitution des mineurs	2021
	69	MÉTROPOLE DE LYON	Synthèse : prostitution des mineurs	Prostitution des mineurs	2022

<b>5</b> <b>LA COVID-19</b>	31	HAUTE-GARONNE	Informations entrantes et période de confinement	Crise sanitaire	2020
	42	LOIRE	L'accompagnement social en période Covid	Crise sanitaire	2021
	59	NORD	La protection de l'enfance durant le confinement	Crise sanitaire	2020
	75	PARIS	Étude sur le vécu du confinement	Crise sanitaire	2022

<b>6</b> <b>L'OFFRE D'ACCUEIL EN PROTECTION DE L'ENFANCE</b>	13	BOUCHES-DU-RHÔNE	Étude sur le placement en établissements	Placement en établissements	2021
	29	FINISTÈRE	Enquête auprès des assistants familiaux	Profil des enfants confiés en accueil familial	2020
			Étude de population ASE de 2017 à 2019	Enfants confiés et offre d'accueil	2021
55	MEUSE	État du dispositif de la protection de l'enfance en Meuse	Rapport mensuel sur l'occupation des dispositifs départementaux	2022	

<b>7</b> <b>LE SCHÉMA DÉPARTEMENTAL</b>	75	PARIS	Schéma de prévention et de protection de l'enfance	Définition des politiques de protection de l'enfance	2021
	64	PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	Schéma protection de l'enfance		2018
	79	DEUX-SÈVRES	Schéma départemental enfance adolescence et parentalité 2021-2026 : Ce qu'il faut retenir	Synthèse schéma départemental	2021

<b>8</b> <b>RETOUR SUR ÉVÉNEMENTS DRAMATIQUES</b>	21	CÔTE-D'OR	Analyse des événements indésirables	Retours sur événements dramatiques	2022
	59	NORD	Retour d'expérience « Alain » Retour d'expérience « Raphaël »	Retours sur événements dramatiques	2021 2022

<b>9</b> <b>SANTÉ / HANDICAP</b>	5	HAUTES-ALPES	Étude sur l'état de santé des enfants confiés	La santé des enfants confiés	2021
	44	LOIRE-ATLANTIQUE	Enfants en situation de handicap et en protection de l'enfance	Handicap et protection de l'enfance	2021

<b>AUTRE THÉMATIQUES</b>	29	FINISTÈRE	Comprendre le placement des tout-petits	Motifs d'entrée en protection de l'enfance	2022
	31	HAUTE-GARONNE	Enfants victimes de violences conjugales Bilan CESSEC	Violences conjugales CESSEC	2021
	33	GIRONDE	Étude sur le placement des fratries	Les fratries	2022
	75	PARIS	Guide de la référence socio-éducative	Référence socio-éducative	2021
	93	SEINE-SAINT-DENIS	Synthèse de l'atelier	Numérique et protection de l'enfance	2021
	85	VENDÉE	Enquête annuelle sur la situation des majeurs sortants de l'ASE	Les jeunes majeurs	2021
	972	MARTINIQUE	Actes de la conférence annuelle 2021 de la protection de l'enfance	La prévention en protection de l'enfance	2022

**Note** • N=100.

**Champ** • France métropolitaine et DROM.

**Source** • Enquête sur l'état des lieux des observatoires départementaux de la protection de l'enfance en France en 2022, traitement ONPE.

**TABLEAU D. Projets envisagés au sein des ODPE en 2022-2023**

AXES PRINCIPAUX	N° DE DÉPT	DÉPT	ORIGINE DU PROJET	NATURE DU PROJET	THÉMATIQUE
<b>1</b> <b>LA PARTICIPATION DES USAGERS</b>	2	AISNE	Commande institutionnelle	Création d'un comité des usagers	Libérer la parole des enfants
	3	ALLIER	Commande politique	Rapport d'activité du HCEC	Le recueil de la parole des enfants confiés
	4	ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE		Pérénisation du conseil des jeunes	Favoriser le pouvoir d'agir des jeunes et des familles
	6	ALPES-MARITIMES	En lien avec les 5 missions confiées à l'ODPE	Création d'un conseil des enfants	Recueillir la parole des enfants confiés
	13	BOUCHES-DU-RHÔNE	Commande institutionnelle	Création d'un conseil des jeunes	Associer les jeunes aux instances de protection de l'enfance
	18	CHER	Commande politique	Mise en place d'instances consultatives des enfants pris en charge par l'ASE	Systématiser la participation collective des enfants
	19	CORRÈZE	Commande institutionnelle/ politique	Groupe de paroles	L'expression des usagers de la protection de l'enfance
	20	CORSE	Commande institutionnelle/ politique	Création d'un conseil des enfants	Le recueil de la parole des enfants confiés
	23	CREUSE	Commande politique	Création d'un comité des jeunes	Comité des jeunes de la protection de l'enfance
	32	GERS	Commande institutionnelle/ politique	Fiche action	Participation des usagers à l'ODPE
	36	DRÔME	Commande institutionnelle/ politique	Création d'un conseil des jeunes	Le conseil départemental des jeunes de la protection de l'enfance
	50	MANCHE	Commande institutionnelle/ politique	Groupe de travail	L'intégration des usagers et leur représentant au pilotage de l'observatoire et dans ses travaux
	53	MAYENNE	Commande politique	Mise en valeur des jeunes 4° RDV de la protection de l'enfance	Remise des certificats de réussite des jeunes La participation des jeunes
	56	MORBIHAN	Commande institutionnelle/ politique	Schéma de la protection de l'enfance	Le conseil des jeunes
	57	MOSELLE	En lien avec les 5 missions confiées à l'ODPE	Dispositif participatif/ Webinaire	Création d'un conseil départemental des jeunes de la PE
	63	PUY-DE-DÔME	Commande institutionnelle/ politique	Fonctionnement du conseil des jeunes	La participation des usagers / travail autour du fonctionnement du conseil des jeunes de la protection de l'enfance
	66	PYRÉNÉES-ORIENTALES		Temps de travail	Réflexion sur la santé des enfants protégés à partir du comité des jeunes
	67/68	COLLECTIVITÉ D'ALSACE	En lien avec les 5 missions confiées à l'ODPE	Groupe de travail	Participation des enfants, des jeunes et des familles
	76	SEINE-MARITIME		Groupe de travail	Mise en œuvre de la participation des usagers
	93	SEINE-SAINT-DENIS	Commande institutionnelle	Création d'un conseil des jeunes	Conseil des jeunes de l'ASE
95	VAL-D'OISE	Commande institutionnelle/ politique	Temps de travail	Participation des enfants et des familles aux ODPE	

<b>2</b> <b>L'ODPE ET</b> <b>SES MISSIONS</b>	3	ALLIER	En lien avec les 5 missions confiées à l'ODPE	Recueil	Recueil des besoins en formations en lien avec la loi de février 2022
	5	HAUTES-ALPES	En lien avec les 5 missions confiées à l'ODPE	État des lieux	État des lieux des demandes en formation des travailleurs sociaux
	18	CHER	En lien avec les 5 missions confiées à l'ODPE	Rapport	Étude quantitative et qualitative sur les données en lien avec la protection de l'enfance
	20	CORSE	En lien avec les 5 missions confiées à l'ODPE	Bilan et programmation	Formation
	21	CÔTES-D'ARMOR	En lien avec les 5 missions confiées à l'ODPE	Comité technique	Formation
	24	DORDOGNE	En lien avec les 5 missions confiées à l'ODPE	Groupe de travail	Formation
	31	HAUTE-GARONNE	En lien avec les 5 missions confiées à l'ODPE	Poursuite de formation pluri-institutionnelle	Formation « De la prévention à la protection de l'enfance »
	33	GIRONDE	En lien avec les 5 missions confiées à l'ODPE	Rapport	Rapport protection de l'enfance
	47	LOT-ET-GARONNE	Besoins des professionnels	Rapport	Rapport de l'ODPE
	50	MANCHE	En lien avec les 5 missions confiées à l'ODPE	Créer une instance « formation continue »	Définir un programme de formation continue pluriannuelle au niveau départemental
	72	SARTHE	En lien avec les 5 missions confiées à l'ODPE	2 <sup>e</sup> bulletin de l'ODPE	Données quantitatives et qualitatives, infos nationales et départementales
	78	YVELINES	En lien avec les 5 missions confiées à l'ODPE	Structuration d'une commission formation	La formation partagée
	80	SOMME	En lien avec les 5 missions confiées à l'ODPE	État des lieux des missions de l'ODPE	État des lieux des formations et besoins
	85	VENDÉE	Commande institutionnelle/ politique	Rapport	Rapport de l'ODPE
	972	MARTINIQUE	En lien avec les 5 missions confiées à l'ODPE	Recueil et programmation  Rapport	Recueil des formations effectuées en 2021 et des besoins en formation / Construction du programme relatif aux besoins en formations  Rapport de l'ODPE de Martinique
	976	MAYOTTE	Besoins des professionnels	Programme de formations	La formation des professionnels de l'ASE

<b>3 DONNÉES STATISTIQUES EN PROTECTION DE L'ENFANCE</b>	1	AIN	Commande institutionnelle/ politique	Olinpe	Mise en place d'Olinpe
	4	ALPES-DE- HAUTE- PROVENCE	En lien avec l'observation de données quantitatives/ qualitatives sur le département	Produire des données d'analyse	Fiabilisation, production et partage de données d'évaluation du dispositif de protection de l'enfance pour faire évoluer l'offre d'accueil et mieux répondre aux besoins des enfants confiés
	7	ARDÈCHE	En lien avec les 5 missions confiées à l'ODPE	Données statistiques	Données statistiques ASE - à partir du logiciel Génésis
	11	AUDE	En lien avec l'observation de données quantitatives/ qualitatives sur le dépt	Rapport ODPE	Données clés en protection de l'enfance
	12	AVEYRON	En lien avec l'observation de données quantitatives/ qualitatives sur le dépt	Note statistiques	Les statistiques en protection de l'enfance
	14	CALVADOS	En lien avec l'observation de données quantitatives/ qualitatives sur le dépt	Note statistiques	La fiabilisation des données ASE
	22	CÔTES- D'ARMOR	En lien avec les 5 missions confiées à l'ODPE	Comité technique	Comité technique pour le partage de données en protection de l'enfance
	24	DORDOGNE		Olinpe	Développer Olinpe et le recueil de données quantitatives
	65	HAUTES- PYRÉNÉES	Commande institutionnelle/ politique	Note statistiques	Activité de la protection de l'enfance dans le département : données chiffrées
	68/69	COLLECTIVITÉ D'ALSACE	En lien avec les 5 missions confiées à l'ODPE	Groupe de travail	Collecte et analyse de données
	75	PARIS	En lien avec l'observation de données quantitatives/ qualitatives sur le dépt	Fiabilisation des données chiffrées	Poursuite de la fiabilisation des données annuelles
	78	YVELINES	En lien avec l'observation de données quantitatives/ qualitatives sur le dépt	Outils statistiques	Développement des outils statistiques sur les données prévention et protection de l'enfance
	79	DEUX-SÈVRES	En lien avec l'observation de données quantitatives/ qualitatives sur le dépt	Indicateurs	Construction d'indicateurs pour une meilleure connaissance des publics (profils et parcours)
	77	SEINE-ET- MARNE	En lien avec l'observation de données quantitatives/ qualitatives sur le dépt	Statistiques	Analyse des données des territoires / Focus des secteurs des MDS
	80	SOMME	En lien avec l'observation de données quantitatives/ qualitatives sur le dépt	Statistiques	Plan d'action « Saisies et procédures SOLIS »
	85	VENDÉE	En lien avec l'observation de données quantitatives/ qualitatives sur le dépt	Note statistiques	États des lieux annuels des IP / Enquête annuelle sur les sortants de l'ASE

<b>4 LE SCHÉMA DÉPARTEMENTAL</b>	5	HAUTES-ALPES	En lien avec les 5 missions confiées à l'ODPE	Création du schéma départemental des solidarités	Participation à la création du schéma départemental des solidarités 2023
	15	CANTAL	Commande institutionnelle	Plan d'action schéma départemental PPE	Mise en œuvre des groupes de travail thématiques sous couvert de l'ODPE
	19	CORRÈZE	En lien avec l'observation de données quantitatives / qualitatives sur le dépt	Suivi du schéma départemental	Statistiques-validation orientations du schéma départemental
	20	CORSE	En lien avec l'observation de données quantitatives / qualitatives sur le dépt	Suivi du schéma départemental	Suivi du schéma territorial en protection de l'enfance
	28	EURE-ET-LOIR	Commande institutionnelle/ politique	Construction du schéma départemental	Reconstruire, à partir des travaux engagés en 2019, le schéma départemental prévention protection de l'enfance
	39	JURA	Commande institutionnelle/ politique	Suivi des fiches actions du schéma départemental	Comité de suivi du schéma départemental en faveur de l'enfance et de la famille du Jura 2021-2025
	42	LOIRE	Commande institutionnelle	Révision du schéma départemental	Schéma départemental
	55	MEUSE	Commande institutionnelle/ politique	Travaux et bilan du schéma départemental	Bilan du schéma départemental enfance famille et travaux sur le prochain schéma unique de solidarités
	66	PYRÉNÉES-ORIENTALES	Commande institutionnelle/ politique	Production de fiches actions	Schéma départemental
	69	RHÔNE	Commande politique	Nouveau schéma départemental	Nouveau schéma des solidarités
	75	PARIS	En lien avec les 5 missions confiées à l'ODPE	Suivi du schéma départemental	Suivi du schéma parisien de protection de l'enfance
	87	HAUTE-VIENNE	Commande institutionnelle	Réécriture du schéma départemental	Schéma départemental
	88	VOSGES	Commande institutionnelle et politique / En lien avec les missions ODPE / Observation de données quantitatives et qualitatives / Besoins des professionnels	Réécriture du schéma départemental	Écriture du prochain schéma départemental de prévention et de protection de l'enfance
	95	VAL-D'OISE	Commande institutionnelle et politique / En lien avec les 5 missions confiées à l'ODPE	Renouvellement du schéma départemental	Travail autour du renouvellement du schéma départemental, gouvernance de la protection de l'enfance
93	SEINE-SAINT-DENIS	Commande institutionnelle/ politique	Nouveau schéma départemental	Schéma départemental prévention et protection de l'enfance	

<b>5 PROSTITUTION DES MINEURS</b>	11	AUDE	Commande institutionnelle/ politique	Étude et groupe de travail	La prostitution des mineurs
	13	BOUCHES-DU-RHÔNE	Besoins des professionnels	Séminaire	La prostitution des mineurs
	57	MOSELLE	Commande institutionnelle/ politique	Étude qualitative	Prostitution des mineurs en Moselle
	76	SEINE-MARITIME		Mise en place d'un comité technique	La prostitution des mineurs

<b>5</b> <b>PROSTITUTION</b> <b>DES MINEURS</b>	95	VAL-D'OISE	Commande institutionnelle/ politique / En lien avec les 5 missions confiées à l'ODPE / Besoins des professionnels	Adoption d'un plan d'action	Adoption d'un plan de lutte contre la prostitution des mineurs
	971	GUADELOUPE	En lien avec les 5 missions confiées à l'ODPE	Étude	La prostitution des mineurs

<b>6</b> <b>LE PARCOURS</b> <b>DES ENFANTS EN</b> <b>PROTECTION DE</b> <b>L'ENFANCE</b>	2	AISNE		Étude	Le devenir des enfants confiés à l'ASE
	6	ALPES- MARITIMES	En lien avec l'observation de données quantitatives / qualitatives sur le dépt	Étude quantitative	Motifs et parcours des enfants placés
	23	CREUSE	En lien avec l'observation de données quantitatives / qualitatives sur le dépt	Étude	Étude avec une universitaire sur la notion de trajectoire et de parcours des enfants
	75	PARIS	Commande Institutionnelle/ politique	Étude	Étude des profils et des parcours / Actualisation de l'étude « Avoir 12 ans à l'ASE »
	971	GUADELOUPE	En lien avec les 5 missions confiées à l'ODPE	Étude	Devenir des jeunes confiés à l'ASE après la sortie du système de protection de l'enfance
	973	GUYANE	En lien avec les 5 missions confiées à l'ODPE	Retours et analyse d'une enquête	État des lieux du parcours protection de l'enfance en Guyane

<b>7</b> <b>SANTÉ /</b> <b>HANDICAP</b>	80	SOMME	Commande politique / Besoins des professionnels	Étude Conférences et ateliers	Handicap et protection de l'enfance
	94	VAL-DE-MARNE	Besoins des professionnels	Étude	Les enfants porteurs de troubles accueillis en foyer d'urgence
	971	GUADELOUPE	En lien avec les 5 missions confiées à l'ODPE	Étude	Besoins en santé des jeunes de l'ASE
	972	MARTINIQUE	En lien avec l'observation de données quantitatives/ qualitatives sur le dépt	Actes de la conférence annuelle	La santé mentale en protection de l'enfance
	976	MAYOTTE		Étude	L'état de santé des enfants placés de l'entrée à la sortie de l'ASE

<b>8</b> <b>JEUNES MAJEURS</b>	3	ALLIER	Commande politique	Étude	Le devenir des enfants confiés sortie de l'ASE / éviter les sorties sèches de l'ASE
	70	HAUTE-SAÔNE	Commande institutionnelle/ politique	Réactualisation de modules d'accompagnement	Réactualisation de modules d'accompagnement des jeunes majeurs dans les domaines de la vie courante (santé, logement, insertion, emploi...)
	76	SEINE- MARITIME		Comité technique	Aide à la sortie des jeunes majeurs
	88	VOSGES	Commande institutionnelle/ besoins des professionnels	Rapport d'étude synthétique	Étude rétrospective : perception de la prise d'autonomie d'anciens jeunes majeurs accueillis à l'ASE 88
	91	ESSONNE	Commande institutionnelle	Étude	Jeunes majeurs bénéficiant d'un CJM

<b>9 ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELS</b>	23	CREUSE	Besoins des professionnels	Intranet Newsletter	Intranet dédié aux professionnels Newsletter sur la veille juridique et les pratiques juridiques
	28	EURE-ET-LOIR	Commande politique et institutionnelle / Besoins des professionnels	Construction de référentiels	Besoins fondamentaux de l'enfant/Compétences parentales/PPE
	31	HAUTE-GARONNE	En lien avec les 5 missions confiées à l'ODPE	Colloque	PJJ/ASE : comment travailler ensemble dans l'intérêt des jeunes confiés et nouveau Code de justice pénale des mineurs
	72	SARTHE	Besoins des professionnels	2 <sup>e</sup> forum des acteurs de la PE Un calendrier d'une vingtaine de rencontres	Interconnaissance et échanges entre professionnels
	75	PARIS	Besoins des professionnels	Formation	Formation des professionnels à l'évaluation en cours de mesure

<b>10 PARENTALITÉ / ENTOURAGE DE L'ENFANT</b>	4	ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE	Commande institutionnelle	Axes du schéma départemental 2022/2026	Diversifier et renforcer la prévention et le soutien à la parentalité
	57	ARDENNES	Commande politique	Étude	L'implication des familles dans les mesures à domicile, source de changement possible ou opéré
	55	MEUSE	Commande institutionnelle/politique	Groupe de travail	Développement de la prévention universelle et de la parentalité
	93	SEINE-SAINT-DENIS	Commande institutionnelle/besoins des professionnels	Étude	Place de l'entourage dans la prise en charge des enfants

<b>11 SCOLARITÉ</b>	18	CHER	En lien avec l'observation de données quantitatives/qualitatives sur le dépt	Étude	Absentéisme scolaire et protection de l'enfance
	4	HAUTES-ALPES	Besoins des professionnels	Étude	Les parcours scolaires des enfants ASE
	88	VOSGES	Commande institutionnelle	Rapport d'étude / Base de réflexions d'une instance ODPE	La scolarité des enfants confiés à l'ASE 88

<b>12 RETOUR SUR EXPÉRIENCES DRAMATIQUES</b>	55	MEUSE	En lien avec les 5 missions confiées à l'ODPE	Protocole	Mise en œuvre d'un protocole RETEX
	59	NORD	Besoins des professionnels	Retex	Conduites suicidaires/transidentité

<b>13 VIOLENCES SEXUELLES</b>	31	HAUTE-GARONNE	Besoins des professionnels	Livret	Violences sexuelles
	53	MAYENNE	Commande politique	3 <sup>e</sup> RDV de la protection de l'enfance	Inceste et violences sexuelles

<b>AUTRES THÉMATIQUES</b>	2	AISNE	Besoins des professionnels	Étude	Situations complexes et incasables
	3	ALLIER	En lien avec l'observation de données quantitatives/qualitatives sur le dépt	Projet de travail	Travail sur le choix d'indicateurs pertinents sur les violences intrafamiliales
	7	ARDÈCHE	Besoins des professionnels	Suivi de parcours à l'ASE	Le projet pour l'enfant
	20	CORSE	Commande institutionnelle/politique	Contrôle des ESSMS de l'enfance	Contrôle des ESSMS de l'enfance
	31	HAUTE-GARONNE	En lien avec les 5 missions confiées à l'ODPE	Étude	L'évolution des informations entrantes traitées par la Crip sur 10 ans
	33	GIRONDE	Besoins des professionnels	Étude	Le placement des fratries
	54	MEURTHE-ET-MOSELLE	En lien avec les 5 missions confiées à l'ODPE	Assises départementales prévention protection de l'enfance	Besoins fondamentaux de l'enfant / Pouvoir d'agir des familles / Évolution de la prévention protection de l'enfance / Ressources de la société civile et protection de l'enfance
	55	MEUSE	Commande institutionnelle/politique	Groupe de travail	Problématique de l'addiction (réflexion professionnelle et recherches à partir d'études scientifiques, sociologiques et éthiques)
	59	NORD	Commande institutionnelle	Enquête	Enquête qualitative sur la population des enfants confiés
	60	OISE		Conférence	Les liens d'attachement
	65	HAUTES-PYRÉNÉES	Commande institutionnelle/politique	Rapport de recommandations	Enfants exposés aux violences conjugales
	70	HAUTE-SAÔNE	Commande politique	Évaluation du statut de l'enfant	Remise en place de la Cessecc
	77	SEINE-ET-MARNE		Note	Les MNA sur le départements et ceux limitrophes
88	VOSGES	Commande institutionnelle/en lien avec les missions de l'ODPE/besoins des professionnels	Étude statistique et qualitative	Comment améliorer l'organisation de la référence socio-éducative réalisée par les assistants de service sociaux dans le cadre des missions ASE ?	

**Note** • N=100.

**Champ** • France métropolitaine et DROM.

**Source** • Enquête sur l'état des lieux des observatoires départementaux de la protection de l'enfance en France en 2022, traitement ONPE.



Observatoire national de  
la protection de l'enfance

[www.onpe.gouv.fr](http://www.onpe.gouv.fr)